



Groupe de la Banque mondiale

# Stratégie énergétique du Groupe de la Banque mondiale Synthèse sectorielle

Réseau du développement durable

Octobre 2009

## Table des matières

Sigles et abréviations .....	iii
Stratégie énergétique du Groupe de la Banque mondiale : Synthèse sectorielle .....	4
Contexte .....	4
Évolution récente et perspectives.....	6
Stratégie énergétique du Groupe de la Banque mondiale et performance des dernières années .....	8
Objectifs et approche .....	14
Portée .....	19
Domaines d'intervention envisagés .....	20
Mise en oeuvre .....	25
Étapes de l'élaboration de la stratégie.....	26
Consultations externes .....	27
Appendice 1 : Champ d'application des activités envisagées dans le secteur énergétique.....	28
Appendice 2: Priorités énergétiques des pays partenaires du Groupe de la Banque mondiale dans les régions et domaines d'intervention du Groupe .....	31
Appendice 3 : Esquisse préliminaire de la stratégie énergétique .....	37
Appendice 4 : Documents d'information.....	38
Références.....	39

## Figures

Figure 1 Opérations du Groupe de la Banque dans le secteur énergétique .....	12
Figure 2 Répartition des opérations du Groupe de la Banque, par institution, exercices 03 à 09.....	13
Figure 3 Cadre de la stratégie énergétique .....	16
Figure 4 Accès à l'électricité et émissions de CO <sub>2</sub> .....	18
Figure 5 Heures de coupures de courant .....	18

## Tableaux

Tableau 1 Calendrier d'élaboration de la stratégie énergétique.....	27
---	----

## Sigles et abréviations

AIE	Agence internationale de l'énergie
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAS	Stratégie d'aide-pays
CEIF	Cadre d'investissement pour les énergies propres et le développement
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
EITI	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFT	"Fuel for Thought"
FIC	Fonds d'investissement climatique
FTP	Fonds pour les technologies propres
GES	Gaz à effet de serre
IDA	Association internationale de développement
IEG	Groupe d'évaluation indépendant
IFC	Société financière internationale
INFRA	Programme d'appui aux infrastructures existantes et nouvelles
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
QAG	Groupe d'assurance de la qualité
SIAP	Plan d'action pour une infrastructure durable
SREP	Programme de développement des énergies renouvelables dans les pays en développement

# Stratégie énergétique du Groupe de la Banque mondiale : Synthèse sectorielle

Le présent document fournit des orientations pour les consultations du Groupe de la Banque mondiale visant à élaborer une stratégie pour le secteur énergétique, qui doit être présentée au Conseil des Administrateurs du Groupe au début de 2011. Les consultations s'achèveront fin mai 2010 et la stratégie sera élaborée en tenant compte des observations formulées sur ce document.

## Contexte

1. **Les ressources énergétiques jouent un rôle crucial dans le développement économique et la réduction de la pauvreté.** La fourniture de services énergétiques, notamment pour les pauvres, contribue à la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire. Sans ressources énergétiques, il est impossible d'assurer la croissance économique et de faire reculer la pauvreté. L'énergie est importante pour tous les secteurs de l'économie : elle permet le transport des personnes et des marchandises et fournit l'électricité nécessaire pour les activités industrielles, commerciales et agricoles, ainsi que pour les services sociaux essentiels tels que l'éducation et la santé. De nombreux pays en développement accusent cependant un déficit énergétique qui handicape les entreprises et freine la croissance. Des centaines de millions de ménages restent tributaires des combustibles solides pour la cuisine et le chauffage et n'ont pas accès à l'électricité. Ces ménages - en particulier les femmes et les enfants - sont dangereusement exposés à la fumée et n'ont aucun moyen d'améliorer leur revenu.

2. **De nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, souffrent de l'insuffisance et du manque de fiabilité des ressources en électricité.** La productivité, la compétitivité et l'emploi, mais aussi l'activité économique et la croissance s'en ressentent durement. De nombreuses personnes vivent sans électricité dans les pays pauvres d'Asie et d'Amérique latine et dans les régions rurales et périurbaines de pays à revenu intermédiaire comme le Pérou et les Philippines. Le manque d'électricité est particulièrement grave en Afrique subsaharienne, où la capacité de production électrique par habitant est près de dix fois moins élevée que dans les autres régions à faible revenu. Il n'est pas surprenant de constater que les coupures de courant et les délestages sont des problèmes fréquents dans une trentaine de pays africains. Pour équilibrer l'offre et la demande, assurer le transport d'électricité transfrontalier nécessaire au commerce régional et relever les taux d'électrification de 10 %, l'Afrique subsaharienne doit investir 40 milliards de dollars par an, soit 6,4 % de son produit intérieur brut (PIB). Or les investissements annuels dans la région n'atteignent que 11 milliards de dollars, soit un quart des besoins, ce qui laisse un déficit annuel d'environ 30 milliards de dollars par an. Il y a autant de ménages sans électricité en Asie du Sud qu'en Afrique subsaharienne, surtout en Inde. L'Asie du Sud se situe à l'avant-dernier rang mondial, juste avant l'Afrique subsaharienne, pour la consommation d'électricité par habitant. De nombreuses entreprises produisent leur propre électricité pour éviter les coupures. Le gouvernement indien s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux d'électrification national de 100 % d'ici à 2012, mais les chances d'y parvenir sont maigres, compte tenu de la lenteur à accroître la capacité (le pays n'a installé que la moitié de la capacité supplémentaire prévue durant les trois plans quinquennaux couvrant la période 1992-2007) et des problèmes de transport. Les pays à faible revenu ne sont pas les seuls touchés par la pénurie d'énergie. De nombreux pays à revenu intermédiaire, par exemple l'Égypte, le Kazakhstan, le Paraguay et l'Afrique du Sud, en souffrent également.

3. **L'un des principaux défis à relever dans la plupart des pays en développement est d'assurer un approvisionnement en électricité plus fiable et à la hauteur des besoins, tout en permettant à l'ensemble de la population d'avoir financièrement accès à des services énergétiques modernes** (annexes 1 à 3). Vu l'ampleur de la demande énergétique non satisfaite et l'instabilité récente des prix de l'énergie, l'une des priorités de la politique énergétique est d'assurer l'approvisionnement à un prix raisonnable, ce qui nécessite des financements - pour accroître la base d'approvisionnement, réduire les pertes de transport et assurer une utilisation plus rationnelle de l'énergie - que bon nombre de pays en développement ne sont pas parvenus à mobiliser jusqu'à présent. Le problème du manque de capacité d'approvisionnement est exacerbé par le fait que les infrastructures énergétiques sont utilisées bien au-delà de leur durée de vie nominale et doivent impérativement être remplacées.

4. **Une croissance économique soutenue - essentielle pour faire reculer la pauvreté - et la hausse de la demande énergétique qui s'ensuivra auront des répercussions à l'échelle mondiale.** Selon les prévisions, le volume de l'économie mondiale devrait quadrupler d'ici à 2050 et, en l'absence de changements structurels, la demande énergétique et les émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) imputables à l'utilisation d'énergie devraient plus que doubler (AEI 2008). Les pauvres des pays en développement seront les premiers et les plus touchés par le changement climatique, alors qu'ils en sont le moins responsables et le moins en mesure d'y faire face. Il est de plus en plus admis que la seule manière de répondre durablement aux futurs besoins en énergie est de prendre des mesures permettant de l'économiser et de promouvoir les filières à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) durant le cycle de vie des équipements (annexe 4). En outre, en limitant l'utilisation des sources d'énergie inefficaces et polluantes, on contribuera en général à lutter contre la dégradation de l'environnement liée à la consommation d'énergie. De plus, la hausse des revenus va accélérer l'épuisement des ressources énergétiques, augmentant de ce fait le coût de l'énergie.

5. **Pour répondre aux besoins énergétiques des pays en développement et enrayer le réchauffement de la planète, il faudra mener une action mondiale concertée.** À en juger par les résultats de nouvelles études scientifiques sur le rythme du changement climatique, il est impératif de transformer les modes de production et d'utilisation de l'énergie à l'échelle mondiale. Les pays développés, qui ont largement contribué à l'accumulation de GES dans l'atmosphère, devraient prendre l'initiative et réduire sensiblement leurs émissions. La consommation d'énergie et les émissions de GES par habitant dans les pays en développement ne représentent aujourd'hui qu'une fraction du niveau atteint dans les pays développés. À long terme, cependant, selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie dans les pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - actuellement au même niveau que les émissions des pays membres de l'OCDE - seront deux fois plus élevées que dans les pays de l'OCDE d'ici à 2030 si les politiques actuelles sont maintenues. Même si les émissions des pays développés étaient entièrement éliminées, il faudrait encore changer de cap dans les pays en développement pour stabiliser la concentration mondiale en GES à des niveaux jugés acceptables par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Pour des raisons d'équité, il faut procéder à d'importants transferts de ressources financières et technologiques en faveur des pays en développement, dans le cadre des efforts internationale pour réduire les émissions de GES. Selon les estimations de l'AIE, la réduction des émissions de GES imputables à l'énergie dans les pays non membres de l'OCDE représenterait un surcoût total de 85 milliards de dollars par an pendant la période 2010-2030 pour limiter à terme la concentration de CO<sub>2</sub> à 550 parties par million (ppm) et de 230 milliards de dollars pour réduire cette concentration à 450 ppm (AIE

2008). Alors que le développement énergétique durable exige un effort concerté à long terme de la part des différents acteurs dans les secteurs industriel et financier, l'administration publique et les organisations internationales, la question est encore abordée dans une optique de financement à court terme qui n'est pas à la hauteur du défi à relever.

6. **C'est dans ce contexte que le Groupe de la Banque mondiale entend formuler une nouvelle stratégie énergétique.** Les pays en développement ont besoin de ressources énergétiques plus abondantes et moins polluantes pour faire reculer la pauvreté et s'engager sur la voie d'une croissance soutenue. Le débat sur l'avenir de l'énergie mondiale tourne autour de la question de savoir comment développer les ressources et élargir l'accès des pauvres à l'énergie, de manière à répondre aux besoins de la génération actuelle et de toutes les générations futures. La nouvelle stratégie énergétique décrit la manière dont le Groupe de la Banque mondiale entend faire face à des besoins plus pressants les uns que les autres, promouvoir les synergies et examiner les arbitrages qui s'imposent.

## **Évolution récente et perspectives**

7. Plusieurs faits nouveaux et tendances redéfinissent l'ordre de priorité des problèmes fondamentaux dans le secteur énergétique des pays en développement.

8. **De nombreux pays en développement - notamment la quasi-totalité des pays où l'accès à l'électricité est limité - souffrent d'une pénurie d'électricité ou en souffriront dans les années à venir.** Les coupures de courant pèsent lourd sur l'économie (annexe 2). Selon une étude, le coût moyen se chiffre à 2,1 % du PIB en Afrique subsaharienne et le manque à gagner pour les entreprises, en termes de ventes perdues et de dégâts matériels, représente 6 % du chiffre d'affaires en moyenne pour les entreprises du secteur structuré, et près de 16 % pour les entreprises du secteur informel qui ne disposent pas de système d'alimentation de secours (Eberhard et al. 2008).

9. **Si la tendance actuelle se poursuit, moins de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne parviendront à assurer l'accès universel à l'électricité d'ici à 2050 et, malgré le nombre grandissant de raccordements, celui des personnes sans électricité continuera d'augmenter jusqu'en 2030.** L'Afrique subsaharienne compte un nombre disproportionné de ménages sans électricité. Le taux de raccordement moyen est inférieur de plus de moitié à celui d'Asie du Sud, région qui se classe à l'avant-dernier rang mondial. Même ceux qui ont accès à l'électricité souffrent de coupures qui durent pendant des heures et entravent leurs activités essentielles, professionnelles, scolaires et autres. La multiplication des coupures subies par ceux qui sont déjà raccordés ajoute une dimension supplémentaire aux efforts menés pour combler le fossé entre ceux qui ont l'électricité et ceux qui en sont privés, avec pour effet de ralentir les progrès vers la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire. Pour ce groupe de population, l'amélioration de l'accès à l'électricité est un impératif.

10. **L'urbanisation rapide des pays en développement aura un impact sur l'action menée pour élargir l'accès.** L'exode rural va recentrer les efforts sur le raccordement au réseau au cours des prochaines décennies. Selon l'Organisation des Nations Unies, la population urbaine des pays en développement augmentera de près de 2 milliards de personnes entre 2000 et 2030, date à laquelle ces pays compteront 850 millions de citoyens de plus que de ruraux. De fait, la population rurale diminuera partout sauf dans les pays à faible revenu (ONU-Habitat 2007). Bien que le raccordement par habitant revienne moins cher dans les zones urbaines et périurbaines que dans les zones rurales, il sera difficile de répondre à une demande toujours plus grande dans les bidonvilles qui prolifèrent. Et malgré l'urbanisation, on estime que la population

rurale augmentera de 125 millions de personnes entre 2000 et 2030, d'où la nécessité de suivre de près la question de l'électrification rurale.

11. **La hausse des prix du pétrole entre 2004 et 2008 a clairement montré l'importance de diversifier le portefeuille énergétique, de s'employer résolument à améliorer l'efficacité énergétique et de mieux s'armer pour faire face à la forte instabilité des prix de l'énergie et aux crises futures.** Les cours mondiaux moyens du pétrole ont augmenté de 29 dollars le baril entre 1999 et 2001 (en dollars de 2008), à 97 dollars en 2008. Lorsque le Groupe de la Banque a formulé sa stratégie énergétique actuelle, la flambée des prix de l'énergie ne figurait pas parmi les problèmes les plus pressants. La hausse des cours jusqu'à la mi-2008 a poussé un certain nombre de pays à envisager de produire davantage d'électricité à partir de charbon. Les pays soutenant les prix de l'énergie ont dû faire face à des coûts de subventions de plus en plus élevés. Selon les estimations de l'AIE (2008), le coût des subventions à l'énergie dans les 20 plus grands pays non membres de l'OCDE a atteint 310 milliards de dollars en 2007. Les prix de l'énergie sont aussi devenus plus instables - 2008 a été l'année la plus instable pour les cours du pétrole. Le niveau élevé et l'instabilité des prix posent des difficultés pour les ménages qui remplacent la biomasse et le charbon par l'énergie commerciale moderne pour la cuisine et le chauffage. À court terme, les prix bas et les contraintes financières freineront l'investissement. Avec la relance économique, les surcapacités diminueront et des tensions réapparaîtront sur le marché du pétrole, amorçant un nouveau cycle haussier. Les fortes fluctuations de prix ont un impact sur le coût relatif des technologies et constituent un des principaux obstacles au développement des énergies de substitution.

12. **L'ampleur et la durée de la crise financière auront une incidence sur les futurs approvisionnements en énergie et sur la maîtrise de la consommation énergétique.** De nombreux projets sont reportés ou annulés à cause de la crise financière mondiale. Compte tenu de la baisse de l'investissement, il sera encore plus difficile de faire face à la demande lorsque l'économie mondiale commencera à se redresser, ce qui freinera la croissance alors même que les pays à faible revenu ne peuvent pas se permettre de ralentir les efforts faits pour lutter contre la pénurie d'énergie. Dans l'électricité, au premier trimestre 2009, l'investissement a en proportion davantage diminué dans les filières renouvelables que dans les autres filières. Au niveau de la demande, les entreprises et les ménages dépensent moins en appareils ménagers, véhicules et équipements à haut rendement énergétique (AIE 2009). Cela étant, la crise financière et la baisse, tant de la demande d'énergie que des prix des combustibles qui en résulte, offrent une période de répit pour améliorer la performance du secteur et se préparer à faire face à une demande accrue. Les pays peuvent en profiter pour formuler des politiques les mettant à l'abri des fluctuations de cours, abandonner progressivement les systèmes régressifs de subventions des prix et prendre des mesures pour améliorer la qualité des investissements dans le secteur.

13. **Une nouvelle architecture financière se dessine pour faciliter l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.** La nature et la portée des futurs accords internationaux sur l'atténuation et les mécanismes de financement visant à aider les pays en développement à réduire leurs émissions de carbone sont actuellement à l'étude. En décembre 2007, les parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique ont adopté le plan d'action de Bali pour une application plus rigoureuse de la Convention, en vertu duquel les pays en développement pourraient envisager des mesures d'atténuation appropriées au niveau national « dans le cadre d'un développement durable, soutenues et rendues possibles par des technologies, des moyens de financement et un renforcement des capacités ». Tandis qu'une nouvelle architecture financière est mise au point, il importe que le Groupe de la Banque

mondiale aide les pays en développement à tirer pleinement parti des instruments existants, tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), différents fonds carbone associés au Mécanisme de développement propre (MDP) et à la Mise en Œuvre Conjointe (MOC), le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone créé pour soutenir l'achat des crédits carbone au-delà de 2012 et les Fonds d'investissement climatique (FIC). Le principal FIC est le Fonds pour les technologies propres (FTP), qui financera la démonstration, l'adoption et le transfert de technologies à faible teneur en carbone offrant la possibilité de réduire sensiblement les émissions de GES à long terme et répondant aux objectifs de développement des pays. Un autre Fonds d'investissement climatique est le Programme de développement des énergies renouvelables (Scaling Up Renewable Energy Program for Low Income Countries - SREP), actuellement en phase de finalisation.

**14. En bref, l'environnement extérieur a considérablement changé, avec une profonde incidence sur le secteur de l'énergie.** Tout d'abord, le marché mondial de l'énergie a été pris de court par la flambée récente des prix mondiaux des combustibles et l'instabilité due au resserrement rapide de la marge entre l'offre et la demande. Il y a tout lieu de s'attendre à une répétition de ce scénario dans la décennie à venir. Ensuite, on reconnaît de plus en plus que le changement climatique fait partie intégrante du plan d'action pour le développement, qui tient compte du lien entre l'énergie et les autres secteurs et appelle à faire des investissements et des choix technologiques plus sélectifs. Enfin, la réduction de l'investissement dans l'énergie - le plus important des secteurs à forte intensité capitalistique - recentre l'attention sur les investissements inappropriés qui risquent de freiner la croissance économique. De l'avis général, l'accroissement de l'investissement dans ce secteur est un moyen d'amortir l'impact immédiat du ralentissement économique tout en permettant de répondre aux besoins de développement à long terme. Le défi est de faire face aux besoins énergétiques d'une économie moderne et de permettre à tous d'avoir durablement accès à l'électricité à un prix abordable.

### **Stratégie énergétique du Groupe de la Banque mondiale et performance des dernières années**

**15. La stratégie énergétique actuellement poursuivie par le Groupe de la Banque mondiale comprend la stratégie environnementale adoptée en 1999, énoncée dans le document *Fuel for Thought* (Groupe de la Banque mondiale 1999, stratégie désignée ci-après « stratégie FFT »), et une stratégie définissant un programme énergétique qui s'articule autour de trois axes : réduction de la pauvreté, durabilité et sélectivité, qui a fait l'objet d'une note informelle publiée en 2001 sous le titre « The World Bank Group's energy program: poverty alleviation, sustainability, and selectivity » (Groupe de la Banque mondiale 2001, stratégie désignée ci-après « stratégie énergétique 2001 »).** Le cadre d'investissement pour les énergies propres (Investment Framework for Clean Energy and Development - CEIF), formulé en 2006, établit une feuille de route pour élargir l'accès et réduire les émissions de GES (Groupe de la Banque mondiale 2006). Plus récemment, le Groupe de la Banque a adopté deux documents qui auront une influence sensible sur ses futures interventions dans le secteur énergétique : « Plan d'action pour une infrastructure durable » (Sustainable Infrastructure Action Plan - SIAP) et « Changement climatique et développement : Cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale » (Development and Climate Change: A Strategic Framework for the World Bank Group - DCCSF) (Groupe de la Banque mondiale 2008a et 2008b).



16. **La stratégie FFT définit six objectifs** dans les domaines gérés par les secteurs Énergie et Environnement du Groupe de la Banque. Trois objectifs visent à assurer des modes de production et d'utilisation de l'énergie viables du point de vue écologique, un objectif vise à réduire la pollution intérieure et la surexploitation des terres et des forêts, un autre vise à réduire la pollution urbaine causée par l'utilisation des combustibles et le dernier vise à renforcer les capacités de gestion de l'environnement. La stratégie *FFT* fixe un certain nombre d'objectifs chiffrés qui concernent pour la plupart les activités opérationnelles du Groupe de la Banque et doivent être atteints entre l'exercice 08 et 15.

17. **La stratégie FFT indique qu'en dépit de l'échelle et de la portée relativement limitées des cibles visées, l'objectif du Groupe de la Banque est de jouer un rôle de premier plan dans l'action menée en faveur d'une utilisation plus durable de l'énergie.** La stratégie repose sur le constat fait par le Groupe de la Banque que le meilleur moyen d'avancer sur les questions liées à l'environnement mondial est d'aider ses clients à s'occuper des priorités nationales - en particulier dans les domaines où il est clair que la réduction de la pauvreté et les autres objectifs de développement peuvent avoir un impact immédiat, et où il existe donc une ferme volonté d'agir au niveau local. La stratégie réaffirme également l'intention du Groupe de la Banque de continuer à soutenir les projets qui offrent des avantages mondiaux et dont les surcoûts seraient entièrement financés par des sources internationales telles que le FEM.

18. **Certains objectifs fixés dans la stratégie FFT ont été atteints, mais les progrès ont été plus lents dans des domaines tels que le commerce régional de l'énergie.** Le Groupe de la Banque a joué un rôle important dans la reformulation des combustibles, en particulier dans les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes, et dans l'élimination progressive à l'échelle mondiale de l'essence au plomb. Le torchage du gaz, la promotion de méthodes de prospection et de production des combustibles fossiles sans risque pour l'environnement et la remise en état des installations et des zones dégradées font l'objet d'initiatives mondiales, de projets d'assistance technique et de programmes de prêt. Les avantages du commerce transfrontière de l'énergie sont lents à se faire sentir, ce qui souligne les difficultés de coordination entre les sociétés d'énergie privées et les autorités des différents pays concernés, et s'explique aussi par le désengagement grandissant du Groupe de la Banque du secteur de l'énergie jusqu'en 2003 (annexe 5). Pour atténuer l'impact potentiel de la consommation d'énergie sur le changement climatique, le Groupe de la Banque collaborait déjà étroitement avec le FEM lorsqu'il a lancé la stratégie *FFT*. Un an plus tard, le premier fonds carbone était mis en place et leur nombre est passé à douze, représentant une enveloppe de 2 milliards de dollars.

19. **La stratégie énergétique 2001 définit quatre domaines d'intervention - réduction directe de la pauvreté, stabilisation macroéconomique et budgétaire, gouvernance et développement du secteur privé, écoviabilité - et plusieurs objectifs sur 10 ans.** Contrairement à la stratégie *FFT*, la stratégie 2001 définit des objectifs à l'échelle mondiale qui ne sont pas toujours liés directement aux opérations du Groupe de la Banque. Ceux qui concernent l'élargissement de l'accès à l'électricité, la réduction de l'intensité des émissions de CO<sub>2</sub> et de l'intensité énergétique n'ont pas été atteints. L'établissement de régulateurs du secteur semble être en bonne voie. Cependant, aucun progrès n'a été accompli pour ce qui est de réduire la charge budgétaire du secteur électrique, d'accroître la participation du secteur privé et d'offrir aux entreprises le choix entre deux ou plusieurs fournisseurs d'électricité et/ou de gaz naturel. Dans tous les cas, il existe d'importantes différences régionales (annexe 6). La leçon à en tirer, selon les évaluations du Groupe d'assurance qualité (QAG, un service interne chargé d'évaluer la préparation et l'exécution de certaines opérations) et du Groupe d'évaluation indépendant (IEG, un département indépendant qui soumet directement aux Administrateurs de la Banque ses

rapports sur l'utilité et l'efficacité de l'appui du Groupe de la Banque mondiale aux pays clients), est qu'il était probablement prématuré de fixer des objectifs de réforme sectorielle aussi ambitieux, compte tenu de la faiblesse des institutions.

**20. Le modèle de réforme du secteur de l'électricité adopté dans les années 90 — démantèlement vertical du secteur, établissement d'un régulateur indépendant et privatisation de la chaîne d'approvisionnement - a donné des résultats inégaux.** De l'avis général, il faut trouver des solutions adaptées aux circonstances particulières de chaque pays. Selon une évaluation effectuée en 2003 par l'IEG sur les efforts faits dans les années 90 par le Groupe de la Banque pour ouvrir le secteur de l'électricité à la participation privée, il était possible d'obtenir de bons résultats à deux conditions : adhésion du pays client à l'action menée et ferme volonté politique de développer le secteur privé. Les résultats ont été médiocres lorsque la Banque mondiale s'était fixé des objectifs multiples et avait sous-estimé la complexité de la tâche à accomplir et le temps nécessaire pour mettre en place des réformes durables. L'IFC et la MIGA ont décidé de faire face à la demande d'accroissement de la capacité de production d'électricité en centrant leurs efforts sur un seul objectif - la participation du secteur privé - et les projets financés à ce titre ont donné des résultats globalement satisfaisants. Un examen effectué en 2006 sur les enseignements à tirer de la réforme du marché de l'électricité dans les pays en développement souligne la nécessité de tenir compte de la situation de départ dans la réforme du secteur et examine l'impact de la situation particulière d'un pays sur la conception des programmes de réforme (Besant-Jones 2006). L'investissement dans le secteur de l'électricité des pays en développement a connu plusieurs phases : montée en flèche jusqu'en 1997 (principalement en Asie de l'Est et en Amérique latine), net déclin les dix années suivantes et forte reprise en 2007 jusqu'à l'actuelle récession mondiale, qui rend les financements privés moins accessibles.

**21. Le rôle du Groupe de la Banque mondiale dans les industries extractives a retenu l'attention internationale.** Entre 2001 et 2003, le Groupe de la Banque a réalisé une évaluation globale de ses interventions dans ce secteur en réponse à la question de savoir si celles-ci répondaient aux objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté. Le pétrole, le gaz et l'exploitation minière représentent une source de revenus appréciable pour des dizaines de pays riches en ressources, mais qui sont pour la plupart à faible revenu et où il est donc important de bien gérer les ressources et d'adopter des politiques favorables aux pauvres. Dans sa réponse à la Revue sur les industries extractives, approuvée par le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale en 2004, la direction a confirmé que le Groupe continuerait d'intervenir dans ce secteur et s'engageait à suivre une approche sélective en recentrant son action sur les besoins des pauvres et les droits des entités touchées par les investissements dans les industries extractives, en faisant une plus grande place à la gouvernance et à la transparence, et en renforçant l'appui fourni pour atténuer les risques écologiques et sociaux (Groupe de la Banque mondiale 2004). Depuis 2005, le Groupe de la Banque présente un bilan annuel des progrès accomplis. Plusieurs recommandations importantes, concernant notamment l'appui de la communauté internationale comme condition préalable à l'intervention du Groupe dans le secteur des industries extractives, ont été prises en compte dans ses politiques. L'IFC collabore avec les investisseurs des projets qu'elle finance pour garantir que les collectivités en tirent profit, en soutenant par exemple les programmes qui aident à renforcer la participation des entreprises locales. L'IFC a créé CommDev, un mécanisme visant à créer des partenariats pour définir des pratiques optimales pour les collectivités et les investissements dans les industries extractives, et à aider à les appliquer. Au niveau des orientations générales, la Banque fait une place beaucoup plus grande à la gouvernance des entreprises du secteur, notamment en

souscrivant à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Extractive Industries Transparency Initiative - EITI) - une coalition d'organismes publics, entreprises, groupes de la société civile, investisseurs et organisations internationales qui exigent que les entreprises d'exploitation gazière, pétrolière et minière déclarent ce qu'elles paient à l'État et que ce dernier déclare ce qu'il reçoit - et, plus récemment, en examinant tous les aspects de la chaîne de valeur pris en compte dans l'Initiative renforcée pour la transparence des industries extractives, appelée EITI++<sup>1</sup>. Sur le front de l'environnement mondial, le Partenariat pour la réduction globale des gaz torchés soutient l'action menée par les pays pour utiliser ces gaz en éliminant les obstacles à leur récupération (annexe 7).

**22. Les prêts du Groupe de la Banque mondiale au secteur énergétique rebondissent après avoir reculé pendant une dizaine d'années.** Le montant annuel moyen des prêts en faveur du secteur est tombé à 2,4 milliards de dollars environ durant les exercices 00-04, contre 3,7 milliards de dollars au cours des cinq exercices précédents (annexe 8). Les prêts ont commencé à augmenter lorsque la direction de la Banque, sur la demande du Conseil d'Administration, a lancé un Plan d'action pour les infrastructures en 2003 afin de redynamiser l'engagement du Groupe : au début de l'exercice 2009, ils avaient plus que triplé pour atteindre 7,55 milliards de dollars.

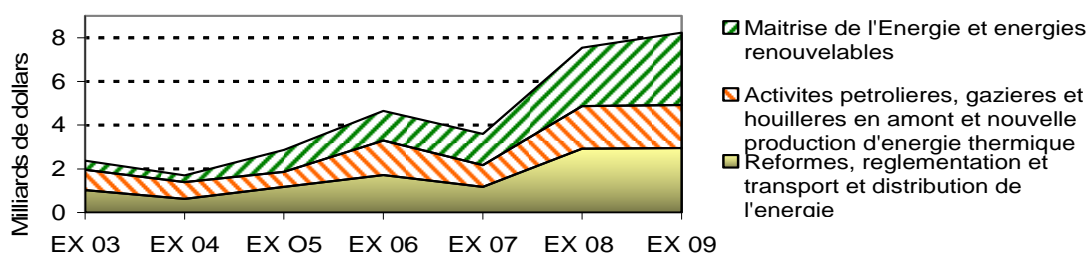
**23. Le Groupe de la Banque a redoublé d'efforts au cours des dernières années pour élargir l'accès et lutter contre le changement climatique.** Lors de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables, tenue à Bonn en juin 2004, le Groupe s'est engagé à accroître ses prêts en faveur de l'efficacité énergétique et des nouvelles énergies renouvelables (le solaire, l'éolien, la biomasse, la géothermie et l'hydroélectricité produite par les installations d'une capacité maximale de 10 mégawatts) de 20 % par an par rapport à la moyenne des trois années précédentes ; cet objectif a été dépassé au cours des trois années suivantes. En juillet 2005, au sommet annuel du Groupe des Huit (G8), la Banque mondiale a été chargée de faciliter la création d'un cadre d'investissement pour les énergies propres (CEIF) et de contribuer à encourager un dialogue mondial sur ces questions. Le Groupe de la Banque a mis en place le CEIF en 2006 pour accélérer l'investissement public et privé en faveur de l'accès à l'énergie, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets. La part des prêts du Groupe au secteur de l'énergie consacrés aux projets à faible intensité en carbone a augmenté de 27 % pour les exercices 03 à 05 à 40 % pour les exercices 07 à 09. Bien que les centrales thermiques au charbon à haut rendement (centrales supercritiques et ultra-supercritiques, qui ont un meilleur rendement que les centrales traditionnelles) répondent à la définition des projets à faible intensité de carbone, aucun nouveau projet de production d'électricité à partir de charbon répondant à cette définition n'a été lancé à ce jour. Dorénavant, cette technologie ne figurera plus dans la définition des projets à faible intensité de carbone. Le volume des prêts en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables a atteint 3,3 milliards de dollars pour l'exercice 09 (Figure 1). La Figure 2 indique la répartition des trois catégories d'activités opérationnelles du Groupe de la Banque entre les institutions membres du Groupe.

---

<sup>1</sup> L'EITI met l'accent sur les redevances d'exploitation du pétrole, du gaz et des produits minéraux versées à l'État (voir [www.eitransparency.org](http://www.eitransparency.org)). L'EITI++ examine la chaîne de valeur d'un bout à l'autre : octroi de permis et contrats, réglementation et contrôle des opérations, gestion et affectation des recettes, application de politiques de développement durable (Mayorga Alba 2009).

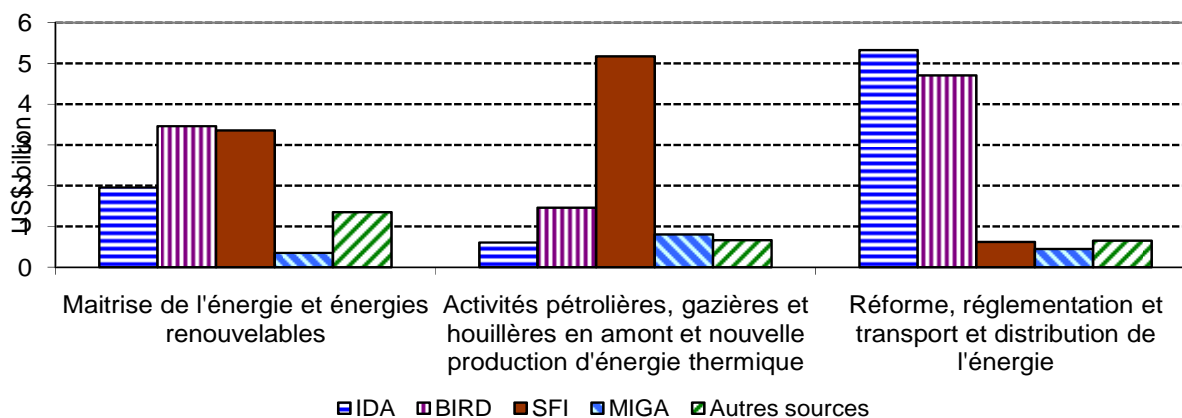
24. Une revue des évaluations de projets effectuées par l'IEG et le QAG, ainsi que des stratégies d'assistance aux pays<sup>2</sup>, mettent en lumière une amélioration générale des résultats, avec toutefois des exceptions et d'importantes disparités régionales. D'après les évaluations de projets de l'IDA et de la BIRD effectuées par l'IEG, la proportion de projets jugés satisfaisants dans les secteurs énergétique et minier qui se sont achevés durant l'exercice 1998 ou ultérieurement a sensiblement augmenté jusqu'au milieu des années 00, mais elle a diminué durant les exercices 06 à 08. La faiblesse des institutions est généralement un facteur, ce qui explique la concentration des projets non satisfaisants dans les pays admis à bénéficier de l'aide de l'Association internationale de développement (IDA). La qualité s'est améliorée, selon les évaluations du QAG, sur la qualité à l'entrée et la qualité de la supervision (par opposition aux projets achevés). Une revue des projets énergétiques examinés par le Panel d'inspection montre qu'il importe de consulter plus étroitement les collectivités concernées par les projets d'investissement dans le secteur énergétique, de réfléchir de plus près aux différentes options économiques au stade de la conception des projets en tenant compte des coûts et des avantages sociaux de chaque option, et d'accorder une plus grande importance à l'exécution pour assurer l'application des grands principes de la Banque en matière de protection environnementale et sociale, notamment dans les pays où les institutions sont faibles, en Afrique par exemple (annexe 9). L'examen des stratégies d'aide-pays (CAS) durant les exercices 06 à 09 montre que la politique énergétique et les problèmes de ce secteur ont été abordés dans la moitié des CAS et que 40 % d'entre elles fixaient des objectifs de politique énergétique. Environ 70 % des CAS reconnaissent qu'il existe un lien entre la pauvreté et la pénurie d'énergie (annexe 8).

Figure 1 Opérations du Groupe de la Banque mondiale dans le secteur énergétique



<sup>2</sup> La Banque mondiale élabore une stratégie d'aide aux pays qui continuent d'emprunter afin de définir un programme d'appui sélectif lié à la stratégie nationale de développement et basé sur les avantages relatifs du Groupe de la Banque dans le contexte des activités des autres bailleurs de fonds. La stratégie d'aide-pays est formulée en consultation avec les autorités nationales, les organisations de la société civile, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes.

Figure 2 Répartition des opérations du Groupe de la Banque mondiale, par institution, exercices 03 à 09



Note : Les autres sources de financement sont le FEM, l'IDA, les garanties de la BIRD, le financement par les bénéficiaires, les financements spéciaux et le marché du carbone.

25. **L'IEG a effectué plusieurs examens des opérations dans le secteur énergétique au cours des dix dernières années.** Dans chaque cas, il a vivement encouragé le renforcement du suivi-évaluation. Les projets énergétiques menés dans certains pays ont également fait l'objet d'évaluations. Le rapport publié en 2006 sous le titre « New Renewable Energy: A Review of the World Bank's Assistance » (Nouvelles énergies renouvelables : examen de l'assistance de la Banque mondiale) évalue les projets de la Banque mondiale concernant les nouvelles énergies renouvelables dans trois des quatre domaines d'intervention de la stratégie énergétique de 2001 (tous les domaines sauf la stabilisation macroéconomique et budgétaire). Il montre que le programme de la Banque en faveur des nouvelles énergies renouvelables est bien ancré dans ces trois domaines d'intervention et il recommande que la Banque mette un accent particulier sur son rôle de catalyseur du développement du secteur privé, continue à faire preuve de souplesse et d'innovation en appliquant les leçons tirées de l'expérience pour améliorer la conception des projets, et s'emploie à diffuser plus largement les bonnes pratiques.

26. En 2008, l'IEG a publié deux rapports d'évaluation. Selon le rapport sur l'élimination des subventions à l'énergie et la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie par les secteurs de consommation finale, intitulé « An Evaluation of World Bank Win-Win Energy Policy Reforms », le volume des prêts de la Banque mondiale en faveur de l'efficacité énergétique en aval et de l'appui aux réformes dans le secteur demeure faible. L'IEG a recommandé de mieux coordonner l'action menée pour éliminer les subventions à l'énergie et promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'énergie par les secteurs de consommation, et d'améliorer la collecte de données de référence et de suivi-évaluation. Selon le rapport « The Welfare Impact of Rural Electrification: A Reassessment of the Costs and Benefits », bien que nombre des avantages présumés de l'électrification rurale restent à démontrer, les avantages semblent l'emporter sur le coût moyen à long terme de l'approvisionnement, ce qui donne à penser qu'il est possible d'appliquer des tarifs assurant le recouvrement des coûts.

27. **Le Plan d'action de 2008 pour une infrastructure durable (SIAP) récapitule les trois principes directeurs de l'action menée par le Groupe de la Banque dans le secteur énergétique.** Intégrant les impératifs de croissance économique, d'équité et de protection de l'environnement, le SIAP définit trois objectifs : 1) *viabilité économique et financière* dans le secteur de l'infrastructure, de sorte qu'il puisse contribuer davantage à la croissance économique ; 2) *inclusion sociale*, pour que les biens et services d'infrastructure soient accessibles aux pauvres, aux collectivités, aux femmes et aux autres groupes traditionnellement défavorisés ; et 3) *viabilité de l'environnement* au niveau local et mondial. Le Programme d'appui aux infrastructures existantes et nouvelles (INFRA), qui s'appuie sur le SIAP et a été mis en place par le Groupe de la Banque mondiale au début de 2009 pour faire face à la crise financière, vise à maintenir les programmes d'investissement à long terme dans les infrastructures. Ce programme fournira des financements contracycliques sur trois ans et protégera les équipements existants et les projets prioritaires. Un élément important du programme est l'**Initiative « Énergie pour les pauvres »**, qui vise à élargir l'accès à l'énergie, à aider les pauvres à faire face au renchérissement de l'énergie et à réduire leur vulnérabilité aux fluctuations de prix de l'énergie. En outre, le Mécanisme d'appui aux infrastructures pendant la crise mis en place par l'IFC a déjà mobilisé 1,6 milliard d'euros de cofinancements.

28. **Le Groupe de la Banque mondiale a adopté le document DCCSF en 2008, à l'issue de consultations internes et externes approfondies**, pour engager le secteur énergétique à accroître de 30 % par an en moyenne les fonds alloués aux nouvelles énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. La proportion de projets à faible émission de carbone devrait atteindre 50 % d'ici à l'exercice 11. Ces efforts seront facilités par le développement du marché du carbone, ainsi que par le Fonds pour les technologies propres (FTP) - l'Égypte, le Mexique et la Turquie viennent de faire appel au FTP pour financer leurs investissements sectoriels à faible intensité de carbone - et le SREP. Si les nouveaux mécanismes de financement tels que le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone prennent de l'ampleur, le Groupe de la Banque mondiale devrait être appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans le financement des programmes de mise en valeur des énergies renouvelables.

## **Objectifs et approche**

29. **La stratégie proposée pour le secteur énergétique définira des moyens d'aider les pays en développement à atteindre un double objectif :**

- **Améliorer l'accès à l'énergie et la fiabilité de l'approvisionnement ;**
- **Faciliter l'évolution vers un modèle de mise en valeur de l'énergie écologiquement viable.**

Ces deux objectifs reflètent des éléments essentiels de la stratégie *FFT* et de la stratégie de 2001 (annexe 10). Il reste beaucoup à faire pour assurer l'accès universel, notamment en Afrique subsaharienne. Le Groupe de la Banque s'emploiera à aider à fournir des services énergétiques modernes aux pauvres, ce qui contribuera à la réalisation de plusieurs objectifs de développement pour le Millénaire (annexe 10). Il est à noter qu'il ne suffit pas de créer une infrastructure d'approvisionnement pour améliorer l'accès aux services énergétiques. Pour améliorer le bien-être des ménages et l'efficacité des opérations commerciales, il est tout aussi important d'améliorer la fiabilité de l'alimentation en électricité, ce dans pratiquement tous les pays. S'agissant des produits pétroliers, la fiabilité de l'offre est un problème pour beaucoup moins de pays. Le deuxième objectif répond à la nécessité de transformer le marché mondial de

l'énergie, compte tenu du manque de ressources et des contraintes d'environnement aux niveaux local et mondial. Dans cette optique, les pays clients du Groupe de la Banque bénéficieront de nouveaux financements internationaux pour faire face aux surcoûts, aux risques non financiers et aux besoins de renforcement des capacités institutionnelles et techniques.

**30. Les deux objectifs seront activement poursuivis dans les domaines où ils présentent des synergies.** Bon nombre des mesures visant à améliorer la performance du secteur énergétique peuvent améliorer la fiabilité de l'offre, réduire les risques de rupture d'approvisionnement et élargir l'accès tout en facilitant le passage à une économie à faible intensité de carbone. *Le Groupe de la Banque mondiale accordera une plus grande attention à la baisse de la consommation - en promouvant l'efficacité énergétique dans les secteurs de consommation finale et les économies d'énergie - et à l'amélioration de l'efficacité de l'offre.* Ces mesures n'équivalent pas seulement à des additions de capacité, elles peuvent aussi réduire les prix à la consommation - ce qui rend l'énergie financièrement plus abordable - et contribuer à préserver l'environnement. Le renforcement des institutions et des capacités, un contrôle plus rigoureux et le ciblage des subventions aux prix contribueront à améliorer sensiblement et durablement l'efficacité énergétique et à tirer parti des technologies nouvelles et des nouveaux mécanismes de financement pour la réduction des émissions de carbone. Les éléments essentiels pour améliorer les résultats dans le secteur énergétique sont également ceux qui permettront aux pays en développement de préserver l'environnement et de s'adapter au changement climatique. Les projets seront sélectionnés en accordant la priorité à ceux qui contribuent à ces deux objectifs.

**31. Pour les atteindre, il est proposé de suivre deux axes stratégiques jugés essentiels pour créer un secteur énergétique fiable, efficace et durable (Figure 3) :**

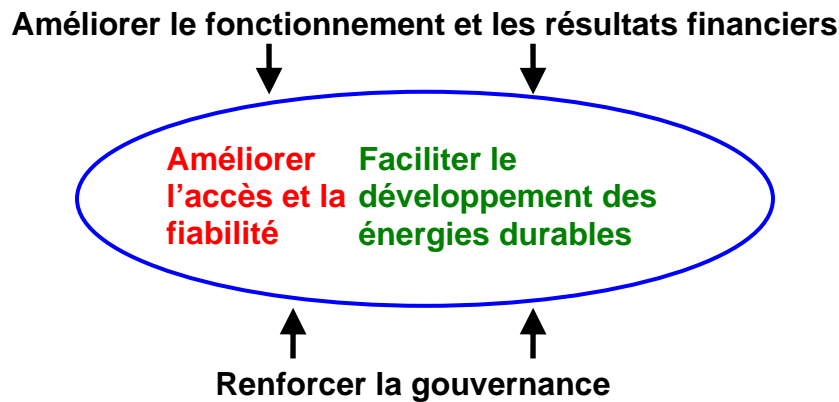
- 1) Améliorer le fonctionnement et les résultats financiers du secteur,**
- 2) Renforcer la gouvernance pour accroître la contribution de l'énergie au développement économique durable.**

Un préalable indispensable est l'existence de compagnies d'électricité efficaces et financièrement solides. Les compagnies mal gérées sont inefficaces et enregistrent d'importantes pertes techniques et commerciales qui réduisent leur capacité à financer des investissements nouveaux<sup>3</sup>. L'application de tarifs inférieurs au prix de revient exacerbe les difficultés de toutes les compagnies d'électricité, publiques comme privées. Il importe de renforcer la gouvernance pour garantir que l'énergie contribue à un développement économique équitable. La gouvernance est importante à tous les niveaux du secteur : État, organismes publics, entreprises et consommateurs. Sachant que le secteur de l'électricité restera aux mains des entreprises publiques au cours des années à venir dans de nombreux pays, il est particulièrement important d'améliorer leur gouvernance et de renforcer leur performance globale. Pour nombre de grands exportateurs d'hydrocarbures, l'amélioration de la gestion du secteur peut contribuer à stimuler une croissance économique durable et qui profite à tous. Un marché de l'énergie qui respecte les règles de droit a plus de chances d'être efficace et de créer les conditions nécessaires pour attirer et retenir les investisseurs privés.

---

<sup>3</sup> Pour une analyse plus détaillée des pertes techniques et commerciales, notamment des exemples de pays en développement ayant réussi à réduire leurs pertes au cours des dernières années, voir le document de référence « Reducing Technical and Non-Technical Losses in the Power Sector » sur le site web consacré à la stratégie énergétique du Groupe de la Banque mondiale (Antmann 2009).

Figure 3 Cadre de la stratégie énergétique



32. **Le Groupe de la Banque mondiale maintiendra sa présence dans certains domaines, dans toutes les régions et toutes les catégories de revenu.** Comme par le passé, il poursuivra des objectifs multiples de réforme des politiques et des institutions, notamment la mise en place de conditions favorables à la participation et à l'investissement du secteur privé. Il encouragera activement les partenariats public-privé. Le Groupe de la Banque est particulièrement bien placé pour promouvoir les échanges énergétiques transfrontières et l'intégration régionale en facilitant la coopération Sud-Sud, et cet avantage comparatif restera important pour satisfaire la demande et améliorer la fiabilité de l'offre, en particulier dans les groupements énergétiques régionaux tels que ceux créés en Afrique subsaharienne. Le Groupe de la Banque investira davantage dans les projets d'hydroélectricité qui privilégient la gestion intégrée des ressources en eau en tenant compte des différents usages des ressources et des différents objectifs de gestion et de réglementation du secteur de l'eau. Il continuera de financer le transport et la distribution, et examinera la production d'énergie thermique conformément aux directives énoncées dans la stratégie DCCSF - selon laquelle le Groupe de la Banque accordera la priorité aux projets qui contribuent directement à réduire les GES, à savoir : a) remise en état des centrales thermiques, b) amélioration du rendement des nouvelles centrales thermiques, c) déclassement des centrales non rentables et remplacement par des installations modernes, d) réduction du torchage des gaz (qui peuvent servir pour la production d'électricité) - et aux critères retenus concernant le charbon (voir l'encadré 1 page 20). Les demandes portant sur la production de secours seront examinées au cas par cas. Le Groupe de la Banque financera également certains projets de mise en valeur de l'énergie dans le secteur minier qui contribuent au développement durable des collectivités et des pays. À cet égard, le Groupe de la Banque continuera à s'inspirer de la Réponse de la direction à l'étude des industries extractives<sup>4</sup>.

33. **La stratégie tiendra compte du fait que la démarche à suivre dépend des spécificités de chaque pays.** Elle définira différentes approches adaptées à la situation des pays, selon qu'il

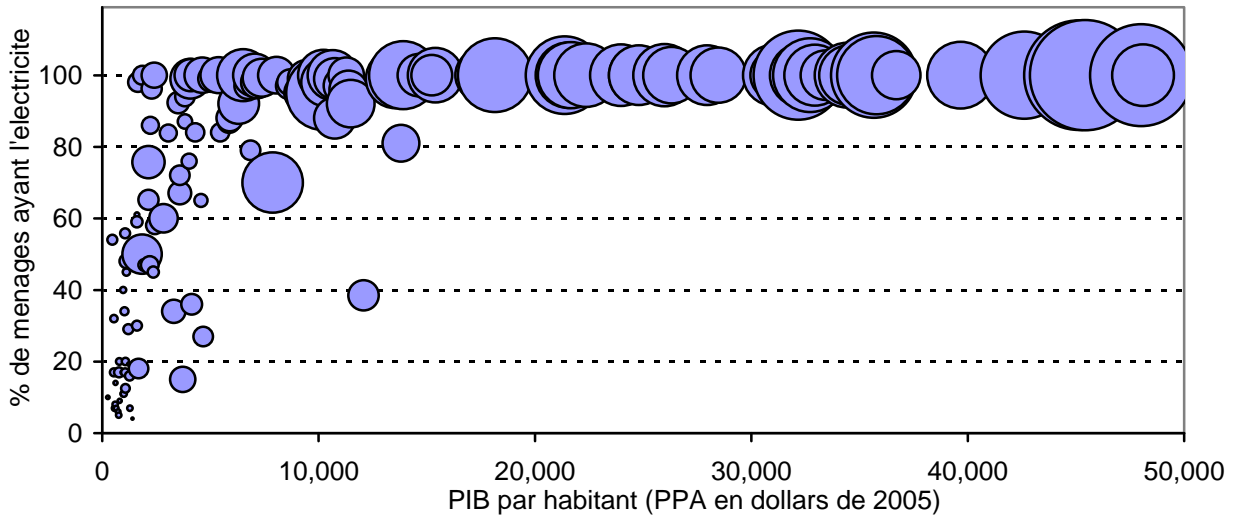
<sup>4</sup> La réponse de la direction résume l'engagement futur du Groupe de la Banque mondiale comme suit : « Nos investissements dans les industries extractives seront sélectifs, davantage axés sur les besoins des pauvres, la bonne gouvernance et le développement écologiquement et socialement durable. Comme par le passé, nous conseillerons les pays qui en font la demande et les aiderons à mettre en place des politiques et des cadres réglementaires favorables à l'exploitation durable de leurs ressources. En outre, nous prendrons des mesures pour renforcer notre propre appui, ainsi que pour mobiliser un appui mondial en faveur des énergies renouvelables et autres combustibles non polluants qui sont économiquement viables. Notre objectif est clair : aider les pays en développement à faire en sorte que leurs habitants aient accès à des sources d'énergie propres, financièrement accessibles et durables, et que les industries extractives contribuent à la croissance économique, au développement durable et à la réduction de la pauvreté. »



s'agit des pays à faible revenu où l'accès à l'énergie est très limité, ou des pays à revenu intermédiaire où l'ensemble de la population a accès aux services énergétiques modernes. Les figures 4 et 5 représentent la variation du revenu par rapport à la proportion de ménages ayant accès à l'électricité et à la durée des coupures de courant. La courbe montre un continuum : faible revenu, faible accès et manque de fiabilité à une extrémité, revenu élevé, accès universel et grande fiabilité à l'autre extrémité. Bien que les pays à revenu intermédiaire se caractérisent généralement par un large accès et une bonne fiabilité de l'offre, ils sont nombreux à accuser une baisse de leur marge de capacité électrique et certains ont connu de graves coupures de courant. Les pays à faible revenu se caractérisent généralement par un accès limité et un approvisionnement en électricité peu fiable, bien que l'accès soit quasi-universel et/ou l'approvisionnement fiable dans certains de ces pays. Les délestages peuvent peser lourd sur le PIB : ils représentent jusqu'à 6 % de celui du Malawi selon une étude (Eberhard et al. 2008). Les pays développés sont également représentés sur la Figure 4 (à l'extrême droite), ainsi que le volume relatif des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant liées à l'utilisation de l'énergie. Les émissions par habitant sont très faibles dans les pays où les taux d'accès sont les plus faibles, à tel point que certains pays sont à peine visibles du fait que leurs émissions sont insignifiantes. Il convient de noter que, selon les estimations de la Banque mondiale, si tous les ménages privés d'accès étaient raccordés au réseau d'électricité, leur consommation supplémentaire représenterait moins de 2 % de la consommation mondiale d'électricité, soit moins de 1 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> liées à l'utilisation de l'énergie.

**34. Dans les pays à faible revenu, ceux qui sortent d'un conflit et les États vulnérables, ainsi que les régions pauvres des pays à revenu intermédiaire où l'accès à l'énergie est limité, le Groupe de la Banque mondiale agira sur un double front, pour d'une part améliorer la fiabilité de l'approvisionnement des groupes desservis, et d'autre part permettre à ceux qui sont privés d'électricité d'y avoir accès.** Des milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité ou utilisent des combustibles solides traditionnels (charbon et biomasse) pour la cuisine et le chauffage. L'Afrique subsaharienne connaît le taux d'électrification le plus faible (30 %) ; elle est suivie de l'Asie du Sud (entre 60 et 65 %). En Inde, un tiers de la capacité installée est captive - elle est généralement détenue par des entreprises pour leurs besoins propres ; malgré cela, il y a eu 17 % de coupures aux heures de pointe en moyenne au premier semestre 2009. Du fait que la consommation résidentielle contribue à la demande de pointe, une pénurie aussi grave en période de pointe rend encore plus difficile l'élargissement de l'accès. Pour faire face aux nombreux délestages en Afrique subsaharienne, certains pays ont dû louer des groupes électrogènes diesel coûtant jusqu'à 0,35 dollar par kilowattheure, le montant de la location représentant plus de 1 % du PIB dans bien des cas. Dans ces pays comme dans d'autres, les pauvres paient davantage que le reste de la population par unité de service énergétique de base, soit parce que l'énergie fournie est chère, soit parce qu'ils ne sont pas raccordés au réseau et que les autres options - telles que l'éclairage au kérosène - coûtent encore plus cher. Il est indispensable d'accroître la capacité de production, d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement et d'élargir l'accès. Dans tous les cas, il importe d'améliorer l'efficacité de l'offre et d'en répercuter les gains sur les usagers pour rendre l'électricité financièrement plus accessible, tout particulièrement dans les pays à faible revenu où la baisse des prix à la consommation peut élargir l'accès aux services énergétiques modernes. S'ils n'ont pas accès à ces services, les pauvres sont privés des possibilités économiques les plus élémentaires et n'ont aucune chance d'améliorer leur niveau de vie. C'est pourquoi l'accès aux services énergétiques modernes restera l'objectif prioritaire du Groupe de la Banque mondiale.

Figure 4 Accès à l'électricité et émissions de CO<sub>2</sub>

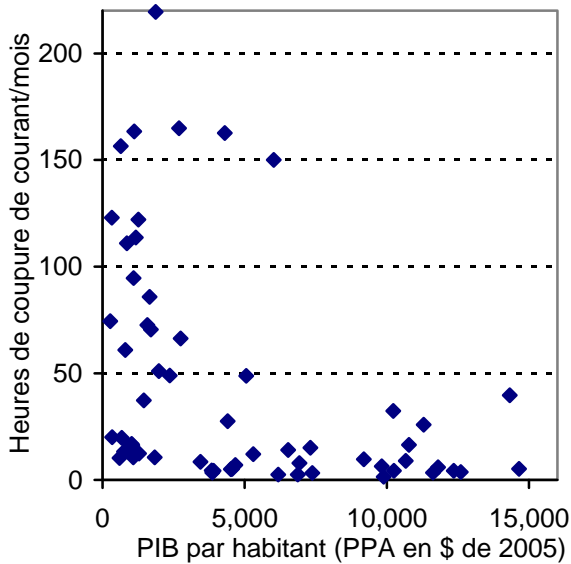


Sources : Enquêtes sur les dépenses des ménages, statistiques officielles, Banque mondiale 2008a.

PPA = parité du pouvoir d'achat

Notes : La taille des bulles est proportionnelle aux émissions de CO<sub>2</sub> par personne liées à l'utilisation d'énergie. Les pays en développement pour lesquels on dispose de données sur l'accès, le PIB et la PPA sont représentés, ainsi que des pays développés de différentes tailles et tranches de revenu.

Figure 5 Heures de délestage



Sources : Banque mondiale 2008a, 2009a.

Il cherchera activement tous les moyens possibles d'offrir des options à faible intensité de carbone qui soient financièrement accessibles, notamment grâce à des financements du programme SREP.

**35. Le Groupe de la Banque mondiale renforcera ses partenariats avec les pays à revenu intermédiaire en aidant à relever les défis qui se posent au niveau local et de plus en plus à l'échelle mondiale, et en renforçant son appui en faveur de l'innovation et des**

**mesures structurantes.** Dans les grands pays à revenu intermédiaire en particulier, le Groupe de la Banque continuera de financer une faible proportion du montant total des investissements dans l'énergie. Il sera davantage en mesure d'aider les pays qui en font la demande à transformer leur secteur énergétique en jouant un rôle de catalyseur pour promouvoir la rentabilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique au niveau de l'offre et de la demande, ainsi que les nouvelles technologies non polluantes et installations connexes. Le Groupe de la Banque peut mobiliser des fonds sur le marché du carbone et tirer parti d'autres mécanismes de financement tels que le Fonds pour les technologies propres et le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone, faciliter les partenariats technologiques et fournir une assistance technique et un appui à l'élaboration des politiques. D'autre part, à mesure que le marché mondial du carbone se développera, le Groupe de la Banque pourra mobiliser des investissements privés grâce à des applications novatrices de ses principaux instruments, en subordonnant par exemple l'octroi de garanties et de prêts aux futurs crédits carbone engendrés. L'IFC et la MIGA ont déjà élaboré des dispositifs de ce genre et commencé à les appliquer à leurs garanties.

**36. Outre les deux grandes catégories susmentionnées, les ressources énergétiques, la taille de l'économie, l'amélioration des résultats et le renforcement de la gestion du secteur de l'énergie, ainsi que le profil socioéconomique sont d'autres facteurs qui influenceront sur les opérations du Groupe de la Banque mondiale dans un pays donné.** Les petits pays, les pays enclavés et les économies insulaires ont des besoins particuliers. Il peut exister des disparités aussi importantes entre régions d'un vaste pays qu'entre pays, en termes de revenu et de stade de développement du secteur énergétique. Le Groupe de la Banque continuera d'adapter ses opérations aux spécificités de chaque pays et à la demande des clients, tout en articulant sa stratégie énergétique autour des six axes (annexe 10) retenus par le Comité de développement en avril 2008, lors des Réunions de printemps.

## **Portée**

**37. Vu l'importance de l'énergie dans tous les secteurs de l'économie, la stratégie énergétique du Groupe de la Banque mondiale doit être bien coordonnée avec celle des autres secteurs.** La stratégie énergétique s'inspirera de divers documents tels que le DCCSF et le rapport sur le développement dans le monde 2010 (à paraître prochainement) ; elle sera alignée sur les stratégies existantes concernant la gouvernance et la lutte anticorruption, le transport et la santé ; enfin, elle sera harmonisée avec les différentes stratégies sectorielles actuellement élaborées ou actualisées (environnement, secteur urbain, développement du secteur privé, eau et développement social). En particulier, la stratégie énergétique appliquera les principes et les critères énoncés dans la DCCSF et décrira en détail les conséquences à en tirer pour les opérations. L'Appendice 1 décrit la portée de la stratégie énergétique et des activités liées à l'énergie prévues dans les autres stratégies sectorielles. Au nombre des questions énergétiques traitées dans les stratégies urbaine et environnementale figurent deux piliers stratégiques — pauvreté urbaine et assainissement des quartiers insalubres, et environnement urbain et changement climatique dans la stratégie urbaine (ex. 10) — et une évaluation des principes de sauvegarde et l'étude de nouveaux outils et produits applicables aux transactions carbone dans la stratégie environnementale (ex. 11). Les transactions carbone sont particulièrement importantes pour accélérer l'adoption de mesures et technologies qui réduisent les émissions de GES dans le secteur de l'énergie.

**38. La stratégie énergétique s'appuiera sur les initiatives et stratégies régionales existantes ainsi que sur les stratégies et plans d'activité sous-sectoriels récemment adoptés,**

comme le Plan d'action pour l'Afrique et les stratégies énergétiques pour l'Afrique et la région Amérique latine et Caraïbes. L'annexe 11 décrit les stratégies sous-sectorielles concernant les nouvelles énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'hydroélectricité, la production d'électricité par de petites centrales au gaz naturel et les industries extractives (EITI++). L'appendice 2 récapitule les principaux problèmes identifiés par les services du Groupe de la Banque dans les pays clients et les priorités pour les opérations futures du Groupe. Ces éléments d'information serviront de base aux consultations avec les partenaires du Groupe de la Banque mondiale.

**39. La stratégie tiendra compte de l'expérience des deux dernières décennies pour définir les choix à faire.** Par exemple, l'énergie doit devenir financièrement accessible si l'on entend répondre aux besoins énergétiques essentiels des pauvres. Mais même si les prix diminuent grâce à l'amélioration de l'efficacité de l'offre et à des subventions appropriées et bien ciblées, les services énergétiques modernes resteront trop chers pour certains pauvres. Les programmes de protection sociale peuvent aider à surmonter cet obstacle, mais cela ne suffit pas. L'abandon progressif des combustibles solides est une question particulièrement délicate du fait que, contrairement à l'électricité, ces combustibles sont utilisés pour la cuisine et le chauffage et sont donc généralement destinés à la consommation et non à la production. Le facteur déterminant pour inciter les ménages à changer de combustible est leur capacité financière, or les ménages pauvres manquent de moyens. Comme on a pu le constater de par le monde, les subventions ciblées pour l'achat de combustibles liquides sont rarement efficaces. On devrait plutôt s'atteler à accroître le revenu des pauvres, ce qui ne relève pas du secteur énergétique. Dans ce contexte, la contribution du secteur énergétique au développement économique équitable joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté en énergie. Les leçons à en tirer pour promouvoir le commerce régional de l'énergie, les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, les partenariats public-privé, la réforme du secteur, l'adoption de technologies à faible intensité de carbone et la fourniture de services énergétiques modernes aux ménages feront l'objet d'autres documents et seront examinés lors des consultations.

## **Domaines d'intervention envisagés**

40. Compte tenu du double objectif visé et des deux piliers de la stratégie énergétique, un certain nombre de mesures s'imposent.

**41. Aider à accroître la capacité, à maîtriser l'énergie et à assurer une gestion plus efficace - sur le plan technique et administratif - de l'offre et de la demande pour améliorer la fiabilité et l'accès.** Toutes les options seront envisagées : diversification des sources d'énergie en tenant compte des critères économiques et des différentes utilisations (applications modernes de la biomasse, biogaz, énergie géothermique, micro et petites centrales hydrauliques, cogénération, éolien et solaire pour le chauffage et l'électricité) ; production d'électricité connectée au réseau et hors réseau, notamment production décentralisée et planification du transport pour inclure les énergies renouvelables dans la gestion du réseau ; réduction des pertes techniques et commerciales et expansion du transport et de la distribution ; amélioration du rendement énergétique du chauffage urbain ; utilisation du gaz comme source d'énergie, à grande ou à petite échelle (annexe 11) ; échanges énergétiques et intégration régionale des marchés de l'énergie ; gestion de la demande (particuliers, services, agriculture, transport, industrie). La diversification peut accroître la fiabilité de l'offre. Il existe différents moyens de fournir des services énergétiques aux pauvres, comme par exemple des arrangements commerciaux tels que les coopératives, des méthodes de financement du raccordement des

ménages pauvres à l'électricité et au gaz naturel, et l'application de tarifs minimum pour l'énergie distribuée par réseau. Dans le secteur pétrolier, un certain nombre de pays qui subventionnent largement les produits pétroliers connaissent des pénuries d'énergie et affichent des prix élevés sur le marché noir, ce qui réduit la sécurité énergétique, tout particulièrement pour les ruraux pauvres. Le subventionnement universel et important des prix pétroliers est également un obstacle à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'adoption de nouvelles énergies renouvelables, ce qui souligne l'importance de refondre le système des subventions.

**42. Tirer parti des synergies. Etudier les possibilités de financement international pour réduire les surcoûts.** Il existe souvent des synergies entre d'une part l'amélioration de la fiabilité et de l'accès, et d'autre part l'utilisation de méthodes à faible intensité de carbone pour parvenir. L'amélioration de l'efficacité de l'offre et de la demande et l'utilisation des énergies renouvelables dans les applications hors réseau en sont deux exemples. Les facteurs externes jouent également un rôle essentiel. Aucun pays n'opte systématiquement pour les technologies à faible émission de carbone, du fait qu'elles ne sont pas toujours l'option la moins coûteuse et que l'accessibilité économique est une considération importante, même dans les pays développés et tout particulièrement pour les pauvres des pays en développement. Le Groupe de la Banque restera fidèle à la ligne de conduite définie dans la stratégie *FFT* : il continuera d'aider les pays à poursuivre des options plus coûteuses qui permettent d'améliorer l'accès et la fiabilité de l'offre à l'échelle mondiale si les surcoûts sont pris en charge au niveau international. L'élargissement de l'accès des pays en développement aux nouveaux mécanismes de financement liés au changement climatique - qui dépend en dernière analyse de l'issue des négociations internationales sur le sujet - permettra au Groupe de la Banque de promouvoir davantage les options sans effet sur le climat.

**43. Opérer les arbitrages qui s'imposent.** La production d'électricité à partir du charbon est un exemple intéressant. Dans certains pays, le charbon est de loin la source d'énergie la moins chère pour alimenter les centrales qui fonctionnent en base (en continu pendant toute l'année ; voir l'annexe 3). Bien que cette option soit financièrement intéressante, la combustion du charbon engendre généralement plus de GES par unité d'électricité produite que tout autre combustible. Dans certains cas, le financement international des interventions climatiques permettra de réduire l'écart de coût entre le charbon et une variante qui produit beaucoup moins de GES, mais pas toujours. Les petits pays pauvres, qui ont peu de possibilités de diversifier leurs sources d'énergie et sont particulièrement vulnérables aux chocs pétroliers, sont ceux qui avaient jusqu'à présent le plus de difficultés à bénéficier de tels financements. Dans ce contexte, la DCCSF a conclu que le Groupe de la Banque pourrait utiliser ses instruments traditionnels de financement pour aider les pays clients à élaborer de nouveaux projets de production d'électricité à partir de charbon dans certaines conditions (voir l'encadré 1). La stratégie décrira les moyens d'appliquer concrètement les différents éléments cités dans la DCCSF. S'agissant de l'exploitation du charbon, si l'on exclut le captage et l'utilisation du grisou, les financements à l'appui de ce secteur depuis l'exercice 2003 ne représentent que 0,2 % de la valeur totale des opérations énergétiques du Groupe de la Banque. Le financement de l'exploitation charbonnière sera guidé par la réponse de la direction à l'Étude sur les industries extractives et dépendra de l'impact sur le développement et de la compatibilité générale avec les stratégies de développement locales et régionales.

**44. Tenir compte des répercussions environnementales et sociales de la production et de l'utilisation d'énergie.** Pour préserver l'environnement, il importe de promouvoir l'efficacité énergétique (au niveau de l'offre et de la demande), les économies d'énergie, les investissements dans les projets énergétiques produisant peu d'émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie,

les systèmes de gestion de l'environnement, la réduction des gaz torchés, la réduction des émissions et rejets de polluants au niveau local et les méthodes écologiques d'évacuation des déchets (tels que les cendres volantes). Le Groupe de la Banque a mis sur pied différents projets, programmes et partenariats pour s'attaquer à ces problèmes (annexe 7). L'inclusion sociale est également importante, en tenant compte notamment de l'impact du développement du secteur énergétique sur les femmes. Le Groupe continuera d'accorder l'attention voulue à la participation des collectivités à ses opérations énergétiques et de veiller à ce que les femmes, les groupes minoritaires, les peuples autochtones et autres groupes participent à la prise de décisions les concernant et tirent profit du développement du secteur de l'énergie. Compte tenu de la multiplication des demandes de financement de projets de production d'éthanol et de biogazole dans les secteurs agricole et énergétique, la stratégie examinera également, en étroite coordination avec le secteur agricole du Groupe, l'opportunité et les moyens de lancer des projets énergétiques faisant appel aux biocarburants, en tenant bien compte des effets qu'ils pourraient avoir sur le plan social et écologique - renchérissement des denrées alimentaires, demande accrue de ressources foncières et hydriques, changement d'affectation des terres - et qui risquent de l'emporter sur les avantages liés à la substitution des combustibles fossiles pour réduire les émissions de GES.

#### 45. **Aider les pays à se tourner vers les options à faible émission de GES.**

L'énergie étant utilisée dans de nombreux secteurs, il s'agit d'assurer une bonne coordination intersectorielle au niveau national. Il importera de lancer une campagne d'information sur la possibilité d'équiper les nouveaux centres de santé et écoles de systèmes d'éclairage à haut rendement ou renouvelables, et de tenir dûment compte des émissions de GES dans l'élaboration des codes de construction et des normes de rendement énergétique appliquées aux véhicules et aux entreprises industrielles, pour ne citer que quelques exemples. La participation du secteur privé sera essentielle, en insistant sur l'importance de créer un environnement porteur. On veillera tout particulièrement à aider à formuler les politiques nécessaires (tarification, réglementation, incitation), à mobiliser des financements spéciaux pour les interventions climatiques, à renforcer les institutions et à tirer le meilleur parti possible des nouveaux mécanismes de financement. Un aspect important de l'action menée par le Groupe de la Banque consiste à aider les pays à avoir

#### **Encadré 1. Facteurs à considérer avant de financer des projets de production d'électricité à partir de charbon.**

La DCCSF a conclu que le Groupe de la Banque pourrait utiliser ses instruments de financement traditionnels pour aider les pays clients à lancer de nouveaux projets de production d'électricité à partir de charbon dans les conditions suivantes :

- (1) Le projet a un effet prouvé sur le développement (amélioration générale de la sécurité énergétique, réduction des pénuries d'électricité ou meilleur accès des pauvres).
- (2) Une aide est fournie à la sélection et à l'élaboration des projets à faible émission de carbone.
- (3) Les sources d'énergie sont optimisées, en étudiant la possibilité de répondre aux besoins du pays grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique (au niveau de l'offre et de la demande) et aux économies d'énergie.
- (4) Après avoir attentivement examiné les options viables, autres que celles au plus bas coût (en tenant compte des externalités écologiques) et lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des suppléments de financement extérieur pour couvrir les surcoûts.
- (5) Les projets au charbon utiliseront la technologie la plus appropriée pour améliorer les rendements et réduire ainsi l'intensité des émissions de GES.
- (6) On formulera une méthode permettant de tenir compte des externalités écologiques dans l'analyse des projets.

accès aux sources et mécanismes de financement international, et à offrir des montages financiers qui sont intéressants pour les investisseurs tout en présentant des avantages supplémentaires sur le plan climatique. Dans la nouvelle architecture financière mise en place pour atténuer le changement climatique, le Groupe de la Banque devra utiliser ses instruments et programmes avec souplesse. Quels que soient les mécanismes retenus pour réduire les émissions mondiales de GES, on en tirera un prix effectif du carbone. Compte tenu de la longue durée de vie des équipements énergétiques, il est important de réfléchir aux incidences de différents scénarios de prix sur les plans d'investissement actuels et futurs. Le Groupe de la Banque peut aider les pays à évaluer leurs politiques et stratégies dans différents scénarios, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Certains pays clients envisagent de se tourner vers le nucléaire pour la production d'électricité et ont fait appel au Groupe de la Banque pour les aider à étudier cette option dans le cadre de leur stratégie énergétique globale. Le Groupe répondra à ces demandes dans le contexte du programme global de travaux d'analyse du secteur énergétique des pays. Cependant, vu la complexité des problèmes en jeu (enjeux économiques, financiers, sociaux, environnementaux, sûreté, non-prolifération), plutôt que de renforcer les capacités internes dans ce domaine, la démarche suivie consistera à forger des partenariats stratégiques avec des institutions de premier plan et des centres d'études avancées qui ont les capacités voulues, et à faire appel à ces partenaires pour répondre aux demandes des clients. Comme par le passé, le Groupe de la Banque ne financera aucun projet de production d'électricité nucléaire.

46. Le Groupe de la Banque continuera d'élaborer et d'appliquer des méthodes d'analyse des GES en s'appuyant sur le DCCSF. L'accent sera mis sur la facilitation de l'accès aux nouveaux mécanismes de financement liés au climat et leur utilisation efficace, ainsi que sur l'aide au développement des débouchés commerciaux. En collaboration étroite avec les pays clients et les institutions locales - et en consultation avec la société civile et les autres banques multilatérales de développement - la Banque met au point et expérimente des méthodes d'analyse des émissions de GES dans les secteurs de l'énergie, du transport et de la foresterie dans les pays qui en font la demande. L'expérience sera ensuite élargie à un plus large éventail de projets à des fins d'apprentissage et d'information. Une tendance actuelle consiste à analyser les GES, en mettant l'accent sur les émissions nettes d'un projet, dans le contexte de son impact sur le développement, et d'évaluer les arbitrages à faire. L'IFC comptabilise systématiquement les émissions de GES dans son portefeuille de projets du secteur réel depuis février 2009 et les enseignements tirés de son expérience aideront à formuler la stratégie.

47. **Promouvoir les technologies qui préservent l'environnement aux niveaux mondial et local.** Pour assurer une croissance économique mondiale écologiquement viable au siècle qui commence, il faut des innovations technologiques majeures - par exemple, stockage de l'électricité intermittente d'origine renouvelable (annexe 3), électricité solaire thermique à concentration, captage et stockage du carbone. Il importe également de promouvoir les technologies qui sont appropriées pour les pays en développement. Bien que le Groupe de la Banque ne finance pas de projets technologiques au stade pré-commercial, il continue de collaborer avec le FEM pour aider à introduire des technologies relativement nouvelles qui nécessitent des mesures d'incitation spéciales pour être commercialement compétitives, ou des technologies utilisées ailleurs mais nouvelles dans certains pays, à des fins de démonstration. Entre autres questions clés, la stratégie énergétique examinera la manière dont le Groupe de la Banque pourrait au mieux contribuer à promouvoir les technologies propres dans les pays en développement, tels qu'échanges de savoir, coopération Sud-Sud et coopération avec les banques régionales.

48. **Aider à assurer un fonctionnement et des résultats financiers solides**, condition indispensable pour atteindre les deux objectifs. L'amélioration de l'efficacité de l'offre, la réduction des pertes techniques et commerciales dans les secteurs de l'électricité et du gaz, un taux plus élevé de recouvrement des coûts et l'introduction de meilleurs moyens d'incitation permettraient d'améliorer la performance du secteur énergétique. Il est essentiel de renforcer les institutions. Les partenariats public-privé peuvent contribuer pour beaucoup à l'amélioration des résultats financiers du secteur.

49. **Encourager à cibler les subventions à l'énergie**. L'application systématique d'importantes subventions aux prix - trop souvent régressives - est un obstacle à la viabilité financière. L'élimination progressive de ces subventions demande une ferme volonté politique. Une stratégie basée sur une analyse rigoureuse des gagnants et des perdants, une communication effective avec toutes les parties prenantes pour démontrer que les avantages l'emportent sur les coûts, et un plan crédible pour protéger les pauvres peuvent aider à mobiliser un tel engagement. Le Groupe de la Banque peut aider les pays à protéger les pauvres en introduisant des programmes de protection sociale et, si nécessaire, des subventions bien ciblées. Une meilleure maîtrise de l'énergie pourrait faciliter le passage à des prix fondés sur le marché, comme mentionné dans le rapport de l'IEG cité au paragraphe 26.

50. **Aider à renforcer la gouvernance**. Une bonne performance va de pair avec une bonne gouvernance. Plusieurs décennies d'expérience dans le secteur électrique des pays en développement montrent par exemple combien il importe d'améliorer la gouvernance institutionnelle, réglementaire et commerciale (Besant-Jones 2006). Il est proposé dans cette synthèse sectorielle que le Groupe de la Banque s'attache davantage à renforcer la gouvernance des entreprises publiques, aide les autorités nationales et les organismes publics à mettre en place des cadres juridiques, réglementaires, contractuels et budgétaires clairs et équitables, à bien réglementer le secteur et améliorer la gestion du marché, à assurer la collecte systématique de données et à informer régulièrement le public et les investisseurs sur les mesures prises, la réglementation, l'offre et la demande d'énergie, les prix, la fiscalité, l'aide fournie aux entreprises énergétiques et les dettes éventuelles de l'État. On parle depuis longtemps de réforme des institutions et d'amélioration de la gouvernance dans le secteur énergétique mais les progrès ont été lents dans de nombreux pays. Les études effectuées à l'appui de la stratégie énergétique feront le bilan de l'expérience et examineront le rôle que le Groupe de la Banque pourrait jouer à l'avenir dans différents scénarios.

51. **Aider les pays riches en ressources à gérer leur secteur minier d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur**. Les grands exportateurs d'hydrocarbures se trouvent face à un enjeu sans précédent. L'ampleur des revenus pétroliers par rapport aux autres sources de revenus les place dans une situation de dépendance excessive, mais les prix pétroliers - et donc leurs revenus - sont extrêmement instables et imprévisibles, ce qui expose le gouvernement et l'économie à une succession rapide de phases d'expansion et de récession. La concentration des flux de recettes pétrolières a tendance à créer une minorité qui jouit d'un grand pouvoir politique, à attiser la lutte pour s'accaparer les richesses naturelles, à renforcer l'opacité du système de comptabilisation et de distribution des ressources et à perpétuer la corruption. Dans ce contexte, le secteur énergétique de la Banque travaille avec des macro-économistes pour mieux aider à renforcer la gouvernance de l'exploitation des hydrocarbures et la gestion des recettes dans le cadre de l'Initiative renforcée pour la transparence des industries extractives.



## *Mise en œuvre*

52. **Toute stratégie sectorielle devrait tirer parti des atouts du Groupe de la Banque.** On considère généralement que le point fort de la Banque mondiale est sa capacité à s'appuyer sur les enseignements tirés de l'expérience internationale pour fournir des conseils sur les moyens d'améliorer la performance d'un secteur. Au nombre des avantages comparatifs de l'IFC, on peut citer ses compétences techniques, sa bonne connaissance des principes de sauvegarde environnementale et sociale, sa stature internationale et son appartenance au Groupe de la Banque mondiale. Les avantages relatifs de la MIGA sont sa connaissance des pays et des secteurs, sa stature internationale, ses services de règlement des différends et de médiation et son appartenance au Groupe de la Banque mondiale. La stratégie déterminera le rôle que peuvent jouer les institutions du Groupe, en tenant compte de leurs domaines de compétence et de leurs créneaux respectifs, et la manière dont elles peuvent se compléter et se renforcer mutuellement. La stratégie évaluera également les avantages et l'utilité des différents instruments du Groupe de la Banque dans différentes situations et analysera les points forts des autres partenaires de développement, y compris les organismes des Nations Unies, ainsi que les possibilités de répartition des tâches.

53. **Le Groupe de la Banque tirera parti des complémentarités entre le secteur public et le secteur privé.** Le secteur privé peut fournir les capitaux qui font gravement défaut, ainsi que des compétences techniques et de gestion, et aider à réduire la charge financière de l'État. Cependant, pour attirer durablement l'investissement privé, il faut généralement un cadre réglementaire qui nivelle le terrain et assure le respect des engagements contractuels. Parmi les pays qui recherchent des financements privés, ceux qui ont démontré un ferme engagement en faveur des réformes sectorielles sont aussi ceux qui ont le mieux réussi à attirer d'importants investissements privés, et ce à des conditions nettement meilleures. Le Groupe de la Banque fournira des financements et des conseils pour encourager la mise en place de cadres réglementaires efficaces et aidera les pays à créer des conditions favorables à l'investissement privé. Pour ce faire, il tirera parti de ses atouts en mettant à profit l'expérience acquise et les enseignements tirés dans différents secteurs et programmes de gestion et d'investissement.

54. **La gestion du savoir est un domaine dans lequel les avantages comparatifs des trois institutions revêtent une importance croissante.** Compte tenu du déclin des activités énergétiques à la fin des années 90 et au début des années 00, les compétences humaines actuelles ne sont peut-être plus suffisantes pour maintenir cet avantage comparatif. Le succès des activités de création et de partage de connaissances dépend étroitement de la qualité des produits - il existera toujours une demande pour des produits de promotion et de diffusion du savoir de qualité, et ces produits seront de plus en plus acceptés. Il importe de renforcer les compétences, tant pour développer les opérations du Groupe de la Banque en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables que pour améliorer la gestion du savoir. Les chocs pétroliers et les ruptures d'approvisionnement qui ont récemment ébranlé le secteur énergétique soulignent l'importance d'une approche « juste-à-temps ». Le Groupe de la Banque joue aussi de plus en plus un rôle de courtier du savoir pour le transfert de connaissances Sud-Sud. La stratégie énergétique examinera les moyens de renforcer la gestion du savoir et d'adapter les opérations du Groupe de la Banque aux priorités nouvelles.

55. **La collaboration au sein du Groupe de la Banque et avec ses partenaires peut accroître son efficacité.** Le SIAP insiste sur le fait que le Groupe de la Banque doit compléter ses ressources limitées en mobilisant des financements privés et des ressources supplémentaires et en utilisant les produits qui réduisent les risques financiers et les coûts. Le FEM, le marché du

carbone et le Fonds pour les technologies propres peuvent mobiliser un portefeuille non négligeable, de même que les nouveaux instruments financiers du Groupe de la Banque tels que les garanties et les instruments de financement infranational - depuis 1997, les garanties de l'IDA ont permis aux pays pauvres de multiplier par dix les ressources qu'il reçoivent de l'institution au titre du financement de projets. La coordination de l'action des bailleurs de fonds, par le biais du cofinancement, pourrait être une option intéressante, mais les coûts de transaction correspondants sont souvent trop élevés, l'une des principales raisons étant que les institutions n'appliquent pas les mêmes procédures de passation de marchés et les mêmes règles de sauvegarde (annexe 12). Les partenariats avec les universités et les groupes de réflexion peuvent également aider à renforcer la gestion du savoir. La stratégie énergétique s'appuiera sur les enseignements tirés du prochain examen des règles de sauvegarde du Groupe de la Banque par l'IEG et de son expérience avec d'autres bailleurs de fonds. Elle s'inspirera également d'un document récemment présenté au Conseil sur la collaboration entre l'IDA et l'IFC pour examiner la façon dont les mesures visant à encourager la collaboration inter-institutions (et intersectorielle) et la création de synergies porteuses de débouchés entre les institutions du Groupe de la Banque pourraient accroître son efficacité globale, notamment par le biais du Secrétariat IDA/IFC récemment créé afin d'améliorer la collaboration entre la Banque mondiale et l'IFC dans les pays IDA.

## Étapes de l'élaboration de la stratégie

56. **L'équipe chargée d'élaborer la stratégie énergétique continuera d'évaluer la performance du Groupe de la Banque** en examinant les stratégies d'assistance au pays et de partenariat avec les pays<sup>5</sup> pour déterminer dans quelle mesure les questions énergétiques ont été prises en compte dans les programmes nationaux, les nouveaux rapports de l'IEG et du QAG, les données sur l'évolution et les résultats des prêts, les autoévaluations du personnel ainsi que les vues exprimées et les informations recueillies lors des consultations externes. Les enseignements tirés seront synthétisés et étudiés pour guider la stratégie. Les autres stratégies sectorielles et la prochaine évaluation par l'IEG des projets du Groupe de la Banque visant à promouvoir les technologies qui exploitent les énergies renouvelables et améliorent l'efficacité énergétique seront également pris en considération.

57. **La stratégie sectorielle établira un cadre de résultats assorti d'un nombre raisonnable d'indicateurs mesurables** basés sur une définition commune pour permettre les comparaisons entre pays et évaluer la mise en œuvre de la stratégie. Plusieurs évaluations du secteur énergétique par l'IEG insistent sur la nécessité de renforcer le suivi et l'évaluation. Un cadre de résultats et de nouveaux indicateurs mesurables seront élaborés pour les 4 ou 5 prochaines années, parallèlement aux indicateurs de base de l'IDA et à ceux élaborés pour d'autres stratégies et cadres stratégiques. Ils seront évalués et rectifiés au besoin à mi-parcours de la mise en application. Une question qui mérite une attention particulière est la nécessité de trouver un juste milieu entre la recherche de résultats significatifs sur le plan économique - sur lesquels le Groupe de la Banque n'a généralement guère d'influence et qui ne sont donc pas de bons critères d'évaluation de la performance du Groupe - et des résultats spécifiques qui peuvent être raisonnablement imputés au Groupe de la Banque mais qui ne pèsent pratiquement pas sur les statistiques nationales. Les ressources nécessaires pour recueillir les données voulues dans

---

<sup>5</sup> Depuis quelques années, la plupart des stratégies d'aide-pays formulées pour les pays clients de la BIRD sont appelées stratégies de partenariat avec les pays, mais les deux expressions sont utilisées de manière interchangeable au sein du Groupe de la Banque.

différents pays en développement posent un autre problème. Pour correspondre aux indicateurs de base de l'IDA, les indicateurs de la stratégie énergétique seront probablement basés en grande partie sur les projets du Groupe de la Banque.

58. Le tableau 1 présente le calendrier prévu pour l'élaboration de la stratégie énergétique. On trouvera une esquisse préliminaire de cette stratégie à l'Appendice 3.

Tableau 1 Calendrier d'élaboration de la stratégie

<i>Date</i>	<i>Étape</i>
Oct 2009	Affichage des principaux documents sur le site web consacré à la stratégie énergétique
Fin janv. 2010	Début des consultations directes, électroniques et en vidéoconférence
Mai 2010	Fin du délai fixé pour la communication des observations
Sept. 2010	Examen de la stratégie par le Comité pour l'efficacité du développement
Oct.-nov. 2010	Affichage du projet de stratégie pour permettre une deuxième série d'observations
Jan/fév. 2011	Examen de la stratégie par le Conseil d'Administration
Avril 2011	Publication de la stratégie

### *Consultations externes*

59. **Les consultations externes s'appuieront sur cette synthèse sectorielle.** Le document est assorti d'une série de notes d'information qui sont affichées sur le site web consacré à la stratégie énergétique. D'autres documents d'information en cours d'élaboration seront mis en ligne dès que possible (Appendice 4).

60. **L'équipe chargée de la stratégie procèdera à des consultations directes, électroniques et en vidéoconférence.** Durant les consultations, les parties prenantes seront invitées à faire des observations sur leurs priorités et sur la validité des deux objectifs, ainsi que des deux piliers stratégiques et des approches proposées pour atteindre ces objectifs.

- La synthèse sectorielle, les annexes et les principaux documents de référence seront affichés sur le site web consacré à la stratégie énergétique entre octobre 2009 et mai 2010. La synthèse sectorielle sera accessible dans six langues et tous les autres documents en anglais. La période allouée à la communication des observations par voie électronique ira de janvier à mai 2010. Les réunions en face-à-face (consultations au niveau national, consultations sous-régionales dans certaines régions et une consultation régionale dans la plupart des régions) commenceront en janvier 2010. Un grand nombre de parties prenantes - autorités nationales, organisations de la société civile, secteur privé, universités et médias - seront invitées à ces réunions. Les observations reçues et les comptes rendus des consultations publiques seront affichés sur le site web en anglais et, dans la mesure du possible, dans la langue utilisée durant les réunions.
- Des vidéoconférences seront organisées avec des groupes de parties prenantes au niveau régional.
- Certaines consultations individuelles seront organisées par l'IFC avec des entreprises privées et des associations professionnelles.

Outre les réunions susmentionnées, des consultations directes seront également organisées avec des organisations internationales de la société civile, des représentants des autres banques multilatérales de développement, des bailleurs de fonds bilatéraux et d'autres spécialistes de l'énergie.

## Appendice 1 : Champ d'application des activités envisagées dans le secteur énergétique

L'énergie est un facteur qui intervient dans divers autres secteurs pour lesquels le Groupe de la Banque élabore des stratégies, des politiques et des cadres stratégiques et qui soulèvent des questions liées à l'énergie. Le tableau ci-après indique quels secteurs s'occuperont des différents éléments de la stratégie énergétique.

<i>Secteur et documents clés</i>	<i>Éléments couverts par le secteur énergétique</i>	<i>Éléments couverts par le secteur correspondant</i>
<b>Environnement</b> "Développement et changement climatique : cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale" (ex. 09), stratégie (ex. 11)	Justification du charbon et des autres combustibles fossiles sur le plan du développement	Normes d'émission pour la production, le transport et la combustion des combustibles fossiles, en consultation avec des experts ; autres questions de sauvegarde ; gestion de la qualité de l'air, de l'eau et du sol ; hygiène du milieu
	Toute la chaîne d'approvisionnement en électricité, de la production à la distribution, y compris sources d'énergie renouvelables	Effets sur l'environnement, autres questions de sauvegarde
	Sources d'énergie renouvelables, en dehors de la production d'électricité	Mesures de sauvegarde
	Hydroélectricité	Mesures de sauvegarde
	Maîtrise de l'énergie au niveau de la fourniture énergétique	Mesures de sauvegarde
	Maîtrise de l'énergie dans le secteur industriel (IFC)	Recoupement avec environnement
	Efficacité énergétique résidentielle (éclairage à haut rendement)	Recoupement avec environnement
	Accès à l'énergie commerciale moderne	Recoupement avec environnement et hygiène du milieu
	Traitement succinct du problème des fours améliorés qui utilisent des combustibles fossiles (bois de feu, charbon, fumier)	Recoupement avec environnement et hygiène du milieu
	Biocarburants – coût-efficacité, normes, politique	Effets des biocarburants sur l'environnement ; analyse du cycle de vie
	Calcul des émissions de GES dans le secteur énergétique	
Inclusion du nucléaire dans le dialogue sur l'action à mener		
<b>Transport</b> Stratégie commerciale (ex. 08)	Approvisionnement en carburants Subventions et taxes sur les carburants	Transfert modal pour le transport de passagers et de marchandises, planification du transport, gestion de la circulation, gestion de la demande
<b>Urbain</b> Stratégie (ex. 09)	Impact de l'urbanisation sur l'utilisation de l'énergie, accès	Densification, urbanisme
<b>Eau</b> Stratégie (ex. 04)	Utilisation rationnelle de l'énergie dans les services d'approvisionnement en eau Besoins en eau pour la production d'énergie Impact du manque d'eau sur la	Toutes les autres questions touchant le secteur de l'eau

<i>Secteur et documents clés</i>	<i>Éléments couverts par le secteur énergétique</i>	<i>Éléments couverts par le secteur correspondant</i>
	production d'énergie Le secteur énergétique contribuera également à promouvoir les infrastructures polyvalentes dans le secteur de l'eau et les investissements dans les domaines de l'énergie et de l'adaptation au changement climatique.	
<b>Santé</b> Stratégie (ex. 07)	Approvisionnement en électricité des établissements de santé, utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur de la santé	Toutes les autres questions touchant le secteur de la santé Hygiène du milieu
<b>Éducation</b>	Approvisionnement en électricité des établissements scolaires, utilisation rationnelle de l'énergie	Toutes les autres questions touchant le secteur de l'éducation
<b>Foresterie</b> Stratégie (ex. 03)	Traitement succinct du problème des usages traditionnels de la biomasse	Déboisement, impact potentiel de la culture de matières de base transformables en biocarburants sur la foresterie
<b>Agriculture et développement rural</b> Stratégie (ex. 03)	Électrification rurale Subventions à l'énergie dans l'agriculture Biocarburants	Utilisation de l'énergie pour la production et le développement économique Impact des biocarburants sur l'agriculture, impact de la politique agricole sur les biocarburants
<b>Protection sociale</b> "For protection and promotion: the design and implementation of effective safety nets" (Grosh et al. 2008)	Programmes de protection sociale directement liés à l'énergie	Traitement général des questions de protection sociale
<b>Développement social</b> Stratégie (ex. 05)	Économie politique de la réforme du secteur énergétique, notamment PSIA	Traitement général de l'économie politique de la réforme sectorielle
	Participation de la population et partage des avantages d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur	Recouvrement partiel avec participation de la population
	Dimensions sociales de l'utilisation de l'énergie et de la politique énergétique (femmes, pauvres, groupes minoritaires, etc.)	Recouvrement partiel
<b>PREM</b>	Toute la chaîne de valeur, de l'attribution des marchés au recouvrement des recettes (EITI++)	Chaîne de valeurs, à partir de la gestion des recettes (EITI++)
	Refonte des subventions, tarifs et taxes dans le secteur de l'énergie, y compris PSIA et considérations d'équité	Cadres budgétaires et de dépenses publiques, procédure budgétaire, chevauchement au niveau de la PSIA
<b>Gouvernance et lutte anticorruption</b> Stratégie (ex. 07)	Gouvernance du secteur énergétique : octroi de permis, signature de contrats, passation de marchés, recouvrement des recettes, etc.	Tous les autres aspects de la gouvernance dans le secteur énergétique, en consultation avec l'équipe chargée de l'énergie Gouvernance dans les autres secteurs et amélioration générale de la gouvernance au niveau national
<b>Développement du secteur</b>	Ensemble des dispositions juridiques, réglementaires,	Pratiques optimales pour élaborer des réglementations et des mesures favorables au développement du secteur

<i>Secteur et documents clés</i>	<i>Éléments couverts par le secteur énergétique</i>	<i>Éléments couverts par le secteur correspondant</i>
<b>financier et du secteur privé</b>	budgétaires et contractuelles applicables aux investisseurs Renforcement des institutions pour développer le secteur financier et le secteur privé Investissement privé (IFC)	privé, en collaboration avec l'équipe chargée de l'énergie Climat général de l'investissement (par exemple, enquêtes « doing business », enquêtes auprès des entreprises), bases de données sur les projets d'infrastructure et sur la privatisation, politiques publiques macro-économiques, dossiers d'information sur le climat des affaires
<b>Infranational</b> Programme triennal (ex. 07)	Brièvement abordé – impact des lois, règlements et mesures budgétaires appliqués au niveau infranational ; collaboration de la Banque avec les autorités locales dans les pays économiquement importants	Nouveaux instruments de prêt et de crédit au niveau sous-régional, toutes autres questions

PREM : Réseau lutte contre la pauvreté et gestion économique ; EITI : Initiative pour la transparence des industries extractives ; PSIA : Étude d'impact sur les conditions de vie et la pauvreté.

## Appendice 2: Priorités énergétiques des pays partenaires du Groupe de la Banque mondiale dans les régions et domaines d'intervention du Groupe

Une enquête a été effectuée auprès des agents chargés des questions énergétiques dans les six régions de la Banque mondiale et les services de l'IFC pour leur demander quelles étaient à leur avis les priorités des pays partenaires pour les dix années à venir. Le tableau ci-après indique les priorités énergétiques de ces pays, telles qu'elles ont été recensées par le personnel du Groupe de la Banque mondiale.

Priorités dans les pays partenaires définies par le personnel du Groupe de la Banque mondiale pour les dix prochaines années

<i>Région/domaine</i>	<i>Priorités</i>
Afrique	<p>Améliorer l'accès à l'électricité.</p> <p>Accroître la capacité de production et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité.</p> <p>Réduire les coûts unitaires dans le secteur de l'électricité, notamment en améliorant le fonctionnement des entreprises publiques.</p> <p>Accroître les recettes par unité d'énergie produite dans certains pays.</p> <p>Améliorer la viabilité écologique des biocarburants grâce aux technologies améliorées et élargir l'accès aux combustibles de cuisine moins polluants.</p> <p>Développer l'hydroélectricité de manière écologiquement viable.</p> <p>Mettre en valeur les ressources charbonnières dans certains pays.</p> <p>Intégrer davantage les marchés régionaux de l'électricité.</p> <p>Améliorer l'efficacité énergétique.</p>
Asie de l'Est et Pacifique	<p>Améliorer la prévisibilité en matière de législation et de réglementation.</p> <p>Revoir la tarification de l'énergie.</p> <p>Mettre en valeur les ressources énergétiques locales et accroître le commerce régional de l'énergie pour améliorer la sécurité énergétique.</p> <p>Développer les énergies renouvelables.</p> <p>Améliorer l'efficacité énergétique et atténuer les effets sur l'environnement de la production d'électricité à partir de charbon.</p> <p>Améliorer la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement en électricité.</p> <p>Poursuivre l'électrification rurale : 1) élargir l'accès dans les réseaux électriques moins développés ; 2) achever l'électrification et améliorer la qualité des services dans les réseaux plus développés ; 3) promouvoir la production d'électricité hors réseau à partir de sources d'énergie renouvelables dans les régions isolées et les États insulaires.</p>
Europe et Asie centrale	<p>Accroître la capacité de production.</p> <p>Diversifier les sources d'énergie et accroître la sécurité énergétique.</p> <p>Améliorer l'efficacité énergétique.</p> <p>S'aligner sur les normes de l'Union européenne.</p> <p>Améliorer la viabilité financière des entreprises publiques et mettre en place de nouveaux mécanismes de protection sociale.</p> <p>Promouvoir et accélérer la mise en valeur des ressources énergétiques.</p> <p>Développer le commerce régional du gaz.</p> <p>Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.</p> <p>Accroître le financement privé de l'énergie.</p> <p>Promouvoir les mesures d'atténuation du changement climatique et les échanges de droits d'émission de carbone.</p>
Amérique latine et Caraïbes	<p>Renforcer la production et la distribution d'énergie, ainsi que les capacités de financement des investissements.</p> <p>Investir davantage dans les énergies propres, notamment dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.</p> <p>Diversifier les sources d'énergie et réduire la vulnérabilité à l'égard du pétrole.</p> <p>Etablir des régimes tarifaires qui couvrent les coûts de production optimale et encouragent l'investissement.</p>

<i>Région/domaine</i>	<i>Priorités</i>
	Établir des programmes de subventions rationnelles et transparentes en faveur des pauvres, en évitant les erreurs d'inclusion, d'exclusion et de régressivité.
Moyen-Orient et Afrique du Nord	<p>Renforcer la sécurité énergétique.</p> <p>Assurer un approvisionnement adéquat.</p> <p>Améliorer la maîtrise de l'énergie.</p> <p>Améliorer la viabilité financière des entreprises publiques et réduire les subventions.</p> <p>Mettre l'accent sur le rôle de l'énergie dans les programmes de relance budgétaire contracyclique.</p> <p>Répartir les risques entre les secteurs public et privé.</p> <p>Évoluer vers des sources d'énergies moins polluantes.</p> <p>Développer l'énergie et la sûreté nucléaires.</p> <p>Promouvoir la commercialisation du gaz naturel.</p> <p>Renforcer l'intégration régionale.</p> <p>Investir dans l'exploitation pétrolière à un rythme optimal.</p> <p>Gérer les changements structurels dans le secteur énergétique.</p>
Asie du Sud	<p>Renforcer la sécurité énergétique (approvisionnement fiable, suffisant et à un coût abordable), élargir l'accès et remédier aux pénuries :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les capacités de production, de transport et de distribution.</li> <li>• Réduire les pertes techniques et commerciales dans le secteur énergétique.</li> <li>• Accroître les échanges régionaux.</li> <li>• Améliorer la gestion et la réglementation du secteur énergétique</li> <li>• Améliorer les résultats financiers des entreprises publiques et accélérer la réforme des systèmes de tarification et de subventionnement</li> <li>• Améliorer la maîtrise de l'énergie.</li> <li>• Développer les énergies renouvelables.</li> </ul>
Division Politique des hydrocarbures et des mines, Banque mondiale	<p>Pour les gros producteurs d'hydrocarbures, faire en sorte que le cadre de gestion du secteur maximise les effets bénéfiques pour le développement économique.</p> <p>Optimiser l'utilisation du pétrole, du gaz et du charbon grâce à des méthodes efficaces de récupération.</p> <p>Élaborer des politiques et des outils permettant de faire face à l'instabilité des prix de l'énergie.</p> <p>Éliminer progressivement les subventions universelles aux prix des combustibles liquides, en les remplaçant par des mesures de protection sociale des pauvres, selon les besoins et dans la mesure du possible.</p>
Division Hydrocarbures et mines, IFC	<p>Promouvoir le développement durable de l'exploitation, du transport et de la transformation de l'énergie de sorte que les collectivités et les pays puissent en tirer profit, moyennant la production et la transformation de l'énergie au niveau local pour assurer l'accès et la croissance, et par la création d'autres avantages économiques.</p>
Division Électricité, IFC	<p>Comblent l'écart croissant entre l'offre et la demande d'électricité dans les pays clients de l'IFC.</p> <p>Répondre aux très importants besoins d'investissement dans le secteur électrique des pays en développement (plus de 200 milliards de dollars pour la période 2006–10, soit au moins 2 % du PIB).</p> <p>Réduire les pertes de distribution. De l'ordre de 11 à 40 % dans la plupart des pays clients de l'IFC, ces pertes créent des inefficacités systémiques et ne sont écologiquement pas viables. S'attaquer aux problèmes exacerbés par la crise financière et la réticence des promoteurs des projets à investir dans les pays en développement en raison des risques perçus.</p> <p>Bien que certains pays aient entrepris des réformes, la plupart n'ont pas de cadre approprié pour l'investissement privé (sauf dans la région Amérique latine et Caraïbes) : dans bon nombre de pays en développement, les tarifs ne sont pas suffisants pour recouvrer les coûts. Aider les pays à réduire leur empreinte carbone, à diversifier leurs sources d'énergie et à renforcer leur sécurité énergétique.</p> <p>Renforcer le partenariat entre la Banque mondiale et l'IFC pour définir et financer des projets viables dans les régions rurales.</p>
Département	Promouvoir l'atténuation du changement climatique dans les secteurs de la transformation et



<i>Région/domaine</i>	<i>Priorités</i>
Industries manufacturières et services mondiaux, IFC	<p>des services (équipements à haut rendement énergétique, matériel de construction, tourisme, commerce de détail, immobilier, produits forestiers) par une meilleure maîtrise de l'énergie dans la fabrication, la construction d'édifices écologiquement viables, la fabrication et l'utilisation de dispositifs exploitant les sources d'énergie renouvelables et les technologies propres, le piégeage du carbone et le recyclage, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à déplacer la fabrication de panneaux photovoltaïques solaires vers les marchés émergents, de manière à accélérer la réduction des coûts et à développer l'utilisation de ces dispositifs ;</li> <li>• Investir dans les plantations viables et la gestion durable des forêts naturelles, le recyclage du papier, l'utilisation des déchets de bois et les projets de production d'électricité à partir de bois sur pied et de déchets de bois de faible valeur ;</li> <li>• Adopter des méthodes de construction de « bâtiments verts » dans le tourisme, le commerce de détail, l'immobilier et les programmes de logements sociaux</li> <li>• Exiger que les projets manufacturiers, surtout ceux qui consomment beaucoup d'énergie, assurent un taux élevé de recyclage et une utilisation efficace des ressources, ou prévoient une amélioration de l'efficacité énergétique lorsqu'il s'agit de projets d'extension des capacités existantes.</li> </ul>
Unité Changement climatique et Centre d'innovation pour la viabilité des entreprises, IFC	<p>Réorienter les investissements vers les technologies qui n'utilisent pas de combustibles fossiles dans le secteur de l'électricité.</p> <p>Introduire différentes mesures nouvelles, au niveau de l'offre et de la demande, dont certaines ne sont pas encore commercialement établies, pour offrir aux usagers des services énergétiques équivalents.</p> <p>Raccourcir les délais de développement et d'adoption des technologies nouvelles et trouver de nouveaux moyens d'accélérer leur diffusion.</p> <p>Réduire les obstacles locaux à l'adoption des technologies nouvelles.</p> <p>Continuer de s'employer à améliorer l'accès à l'électricité et la fiabilité de l'approvisionnement.</p>

Source : Enquête auprès des services du Groupe de la Banque mondiale.

L'enquête a également demandé aux agents chargés des questions énergétiques d'indiquer les domaines particuliers dans lesquels la Banque mondiale et L'IFC devraient aider les pays à atteindre ces objectifs prioritaires.

Activités à prévoir dans les pays partenaires, telles que définies par le personnel du Groupe de la Banque mondiale

<i>Région/domaine</i>	<i>Activités</i>
Afrique	<p>À court terme, chercher à stabiliser l'approvisionnement en électricité sur le continent en installant des équipements d'urgence, mais aussi et surtout par des interventions efficaces par rapport au coût qui réduisent la consommation d'électricité.</p> <p>Assurer une meilleure maîtrise de l'énergie grâce à des programmes de promotion des ampoules basse consommation et à des tarifs qui réduisent la demande de pointe. À moyen terme, promouvoir les échanges régionaux qui permettent de fournir l'énergie à moindre coût. Améliorer le fonctionnement et l'efficacité des entreprises publiques en améliorant la gouvernance, les capacités de gestion et les compétences techniques.</p> <p>Élargir l'accès à l'électricité, notamment pour les établissements publics tels que les centres de santé et les écoles, par le lancement de programmes pluriannuels au moindre coût dans les secteurs concernés.</p> <p>Afin d'assurer les financements nécessaires pour atteindre ces objectifs, jouer un rôle de catalyseur pour promouvoir les partenariats public-privé et créer un cadre favorable au cofinancement avec d'autres bailleurs de fonds. Collaborer avec toutes les institutions du Groupe de la Banque pour financer des projets de production et de transport d'électricité à grande échelle, moyennant des garanties de la Banque et de la MIGA et des investissements directs de l'IFC pour mobiliser des investissements privés, appuyés si nécessaire par des crédits et garanties de l'IDA.</p> <p>En collaboration avec les autres secteurs et divisions du Groupe de la Banque (agriculture, développement rural, gestion des ressources naturelles et parité), élaborer un programme visant à encourager une utilisation plus efficace et plus durable de la biomasse par les ménages urbains et ruraux pour la cuisson.</p> <p>S'agissant du changement climatique, tenir compte des nouveaux mécanismes de financement offerts par la Banque et d'autres bailleurs de fonds, en privilégiant dans toute la mesure du possible les projets peu polluants tels que la construction de centrales hydroélectriques et la création de réseaux d'interconnexion permettant de remplacer l'énergie thermique par l'énergie hydraulique.</p>
Asie de l'Est et Pacifique	<p>Fournir une assistance pour entreprendre ou mener à bien la réforme du secteur énergétique dans un triple objectif : transparence du secteur de l'électricité, croissance durable et amélioration des services aux usagers.</p> <p>Faciliter et promouvoir l'investissement dans la production d'électricité et dans la mise en valeur des sources d'énergie locales pour diversifier le panier de combustibles en privilégiant les sources d'énergie renouvelables et non polluantes.</p> <p>Promouvoir le développement des réseaux d'interconnexion régionaux pour accroître le commerce de l'énergie et faciliter l'intégration des réseaux d'électricité.</p> <p>Soutenir les stratégies et programmes nationaux en faveur d'une meilleure maîtrise de l'énergie.</p> <p>Promouvoir l'expansion, la remise en état et la modernisation des installations de transport et de distribution de l'électricité et d'exploitation des réseaux.</p> <p>Poursuivre l'électrification rurale en améliorant l'accès et la qualité des services.</p> <p>Encourager les investissements en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la réduction des émissions de carbone par le biais des fonds pour le changement climatique.</p>
Europe et Asie centrale	<p>Collaborer avec les autorités nationales à la mise en œuvre de plans dans le secteur énergétique.</p> <p>Financer des programmes visant à améliorer la maîtrise de l'énergie et accroître si possible l'utilisation des énergies renouvelables.</p> <p>Financer des programmes visant à améliorer la sécurité énergétique par la diversification des sources d'énergie.</p>

<i>Région/domaine</i>	<i>Activités</i>
	<p>Dans les pays accusant un déficit énergétique, s'employer à réduire les pertes et accroître la capacité de production.</p> <p>S'attaquer aux problèmes de restructuration du secteur de l'électricité, notamment pour le mettre aux normes européennes dans certains pays.</p>
Amérique latine et Caraïbes	<p>Remédier aux pénuries d'électricité en accordant des prêts pour la production, le transport et la distribution d'électricité d'origine hydraulique ou renouvelable, et pour la maîtrise de l'énergie.</p> <p>En Amérique centrale, formuler une stratégie tendant à améliorer la sécurité énergétique, de façon à répondre aux besoins et à réduire la vulnérabilité à l'instabilité des prix.</p> <p>Collaborer avec les pays pour mettre sur pied des programmes à faible intensité de carbone, en faisant initialement appel au Fonds pour les technologies propres.</p> <p>Collaborer avec les pays pour rationaliser les régimes tarifaires et mieux cibler les programmes de subventionnement.</p>
Moyen-Orient et Afrique du Nord	<p>Renforcer la sécurité énergétique.</p> <p>Assurer une capacité de production suffisante.</p> <p>Améliorer la maîtrise de l'énergie.</p> <p>Œuvrer en faveur de la viabilité financière des entreprises publiques et de la réduction des subventions.</p> <p>Insister sur le rôle de l'énergie dans les plans de relance contracyclique.</p> <p>Envisager une répartition des risques entre les secteurs public et privé.</p> <p>Se tourner vers des sources d'énergie plus propres.</p> <p>Promouvoir la commercialisation du gaz naturel.</p> <p>Renforcer l'intégration régionale.</p> <p>Investir dans l'exploitation pétrolière à un rythme optimal.</p> <p>Gérer les changements structurels dans le secteur énergétique.</p>
Asie du Sud	<p>Fournir un appui dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme des entreprises publiques (électricité et gaz), gouvernance institutionnelle et gestion des résultats,</li> <li>• Marchés de l'électricité, notamment transport transfrontalier, international et national,</li> <li>• Production d'énergie thermique (remise en état et entretien des centrales) et développement de l'hydroélectricité,</li> <li>• Énergies renouvelables, notamment pour l'électricité rurale,</li> <li>• Maîtrise de l'énergie et gestion de la demande.</li> </ul>
Division Politique des hydrocarbures et des mines, Banque mondiale	<p>Soutenir l'Initiative pour la transparence des industries extractives.</p> <p>Participer à l'EITI++ dans certains pays.</p> <p>Mettre en œuvre la stratégie relative au gaz naturel (voir l'annexe 11).</p> <p>Gérer le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés et assurer le suivi dans les pays ayant mis en place des mesures et des projets dans ce domaine.</p> <p>Fournir une assistance technique aux autorités nationales pour les questions juridiques, budgétaires et commerciales qui se posent en amont et sur l'organisation des ministères et organismes publics.</p> <p>Fournir une assistance technique pour les questions qui se posent en aval.</p>
Division Hydrocarbures et mines, IFC	<p>S'attacher plus particulièrement à promouvoir l'exploitation du gaz pour la consommation locale et l'exportation, et collaborer si possible avec des investisseurs pour réduire l'intensité énergétique des processus de production.</p> <p>Soutenir certains projets d'exploitation du charbon lorsqu'ils ont d'importantes retombées positives sur le développement local.</p> <p>Accorder une attention particulière aux pays IDA et aux régions pionnières dans d'autres domaines.</p>
Division Électricité, IFC	<p>Faire appel à la Banque mondiale pour promouvoir un cadre réglementaire favorable à l'investissement privé - notamment dans les énergies renouvelables - et pour aider à relever les tarifs à un niveau permettant de recouvrer les coûts.</p> <p>Continuer à promouvoir les investissements énergétiques qui assurent une meilleure maîtrise de l'énergie en réduisant les pertes techniques et commerciales.</p> <p>Aider les pays à réduire leur empreinte carbone, à diversifier leurs sources d'énergie et à renforcer leur sécurité énergétique.</p>

<i>Région/domaine</i>	<i>Activités</i>
	<p>Les études sectorielles et produits conjoints seront un domaine clé de coopération entre la Banque mondiale, l'IFC et la MIGA (services de conseil de l'IFC).</p> <p>Continuer à privilégier le financement des projets d'électricité par le biais du mécanisme d'appui à l'infrastructure en situation de crise.</p> <p>Se pencher sur les questions de formation initiale et de partage du savoir entre les pôles régionaux de l'IFC.</p> <p>Renforcer les compétences techniques dans le secteur des énergies renouvelables.</p>
Département Industries manufacturières et services mondiaux, IFC	<p>Tirer parti des activités de base pour se tourner vers de nouveaux types d'activités qui exploitent les possibilités offertes par la lutte contre le changement climatique.</p> <p>Cibler les interventions sur certains clients et utiliser le Mécanisme de financement pour une production propre afin d'engager un dialogue avec les clients sur les méthodes de production moins polluantes et la maîtrise de l'énergie.</p> <p>S'agissant des activités nouvelles, mobiliser des investissements supplémentaires à l'appui des nouveaux projets et rechercher de nouveaux débouchés dans les secteurs clés.</p> <p>Intensifier les activités dans les nouveaux secteurs en gestation.</p> <p>Cibler les efforts sur les pays qui dépassent une masse critique.</p> <p>Utiliser les financements concessionnels des bailleurs de fonds pour renforcer l'impact et éliminer les obstacles.</p>
Unité Changement climatique et Centre d'innovation pour la viabilité des entreprises, IFC	<p>Continuer à définir des méthodes de calcul des émissions de GES pour les investissements dans le secteur non financier et réaliser des études pilotes afin de mettre au point des outils d'évaluation des risques climatiques.</p> <p>En liaison avec les mécanismes extérieurs s'occupant du changement climatique, étudier les possibilités de création de nouveaux instruments pour mobiliser des investissements sans effet néfaste sur l'environnement.</p> <p>Élaborer des stratégies visant à accélérer le transfert des meilleures technologies disponibles en utilisant les financements des bailleurs de fonds pour promouvoir la commercialisation de nouvelles technologies énergétiques.</p>

Source : Enquête auprès des services du Groupe de la Banque mondiale.

## **Appendice 3 : Esquisse préliminaire de la stratégie énergétique**

### Résumé analytique

1. Contexte
  - Situation énergétique mondiale et enjeux
  - Problèmes clés des pays clients de la Banque dans le secteur de l'énergie
2. Politique et performance de la Banque : bilan et enseignements tirés
3. Objectifs stratégiques et principes directeurs
4. Domaines d'intervention
5. Le rôle du Groupe de la Banque mondiale dans la promotion des technologies énergétiques propres
6. Mise en œuvre de la stratégie
7. Cadre de résultats et indicateurs

### Annexes

## Appendice 4 : Documents d'information

Plusieurs documents d'information ont été établis et figurent séparément en annexe à la synthèse sectorielle. Le document intitulé « Reducing Technical and Non-Technical Losses in the Power Sector » (Antmann 2009), trop long pour être joint en annexe, est affiché sur le site web consacré à la stratégie énergétique.

Des efforts concertés seront faits pour élaborer d'autres documents sur les trois points suivants :

- *Rôle à jouer par les secteurs public et privé dans l'électricité.* Des financements d'une ampleur sans précédent devront être mobilisés au cours des décennies à venir. L'investissement du secteur privé est indispensable, mais cela ne suffira pas à couvrir tous les besoins de financement ; le secteur public aura aussi un rôle essentiel à jouer. Ce document examinera l'action à mener dans les secteurs public et privé à cet égard et dressera un bilan des réformes entreprises dans le secteur de l'électricité.
- *Réforme des subventions à l'énergie.* Les subventions à l'énergie sont mesurées de différentes façons selon les pays. Ce document proposera une méthode pratique de calcul des subventions afin de permettre des comparaisons entre pays et examinera les publications concernant l'incidence des subventions existantes et de leur suppression sur les ménages appartenant à différentes tranches de revenu, ainsi que l'efficacité des programmes de protection sociale et des subventions ciblées. Il se penchera également sur l'utilisation de subventions à la production pour promouvoir les nouvelles formes d'énergie et sur les possibilités d'application de subventions efficaces et ciblées.
- *Le rôle du Groupe de la Banque mondiale dans la promotion des technologies propres.* Ce document examinera la place des technologies propres dans les futurs projets à faible émission de carbone, les obstacles à la commercialisation des technologies nouvelles et à leur adoption dans les pays en développement, ainsi que le rôle éventuel du Groupe de la Banque et sa collaboration avec les autres institutions internationales de développement (telles que le FEM).

D'autres documents seront établis, notamment : leçons à tirer des projets régionaux, bilan des interventions de l'IFC dans le secteur de l'électricité, note de synthèse sur les biocarburants liquides et toute autre étude qui s'avérera nécessaire.

## Références

- Antmann, Pedro. 2009. “Reducing Technical and Non-Technical Losses in the Power Sector.” Background paper for the WBG Energy Strategy.
- Besant-Jones, John. 2006. “Reforming Power Markets in Developing Countries: What Have We Learned?” Energy and Mining Sector Board Discussion Paper No. 19. <http://siteresources.worldbank.org/INTENERGY/Resources/Energy19.pdf>.
- Eberhard, A., V. Foster, C. Briceño-Garmendia, D. Camos, and M. Shkaratan. 2008. “Underpowered: The State of the Power Sector in Sub-Saharan Africa.” Africa Infrastructure Country Diagnostic Background Paper 6. Washington DC: World Bank.
- International Energy Agency (IEA). 2008. *World Energy Outlook 2008*. Paris: OECD.
- . 2009. “The Impact of the Financial and Economic Crisis on Global Energy Investment.” [www.iea.org/textbase/Papers/2009/G8\\_FinCrisis\\_Impact.pdf](http://www.iea.org/textbase/Papers/2009/G8_FinCrisis_Impact.pdf).
- Mayorga Alba, Eleodoro. 2009. “Extractive Industries Value Chain: A Comprehensive Integrated Approach to Developing Extractive Industries.” Extractive Industries for Development Series #3 and Africa Region Working Paper Series #125. Washington DC: World Bank. <http://go.worldbank.org/KLQAH1H350>.
- UN-Habitat. 2007. “Global Report on Human Settlements 2007: Enhancing Urban Safety and Security.” [www.unhabitat.org/downloads/docs/GRHS.2007.7.pdf](http://www.unhabitat.org/downloads/docs/GRHS.2007.7.pdf).
- WBG (World Bank Group). 1999. *Fuel for Thought: An Environmental Strategy for the Energy Sector*. <http://go.worldbank.org/92RT0XPT30>
- . 2001. “The World Bank Group’s Energy Program – Poverty Reduction, Sustainability and Selectivity.” <http://siteresources.worldbank.org/INTENERGY/Publications/20269216/energybrochure.pdf>.
- . 2004. “Striking a Better Balance—The World Bank Group and Extractive Industries: The Final Report of the Extractive Industries Review.” Disponible dans six langues sur le site <http://go.worldbank.org/PMSHHP27M0>.
- . 2006. “Clean Energy and Development: Towards an Investment Framework.” [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20890696/DC2006-0002\(E\)-CleanEnergy.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20890696/DC2006-0002(E)-CleanEnergy.pdf),
- . 2008a. “World Bank Group Sustainable Infrastructure Action Plan FY2009–2011.” <http://siteresources.worldbank.org/INTSDNETWORK/Resources/SIAPfinal.pdf>.
- . 2008b. “Development and Climate Change: A Strategic Framework for the World Bank Group. Technical Report.” <http://siteresources.worldbank.org/EXTCC/Resources/407863-1219339233881/DCCSFTechnicalReport.pdf>.